

n° 772 - 4 F

DL 2 AL 8 FEVRIER 1978

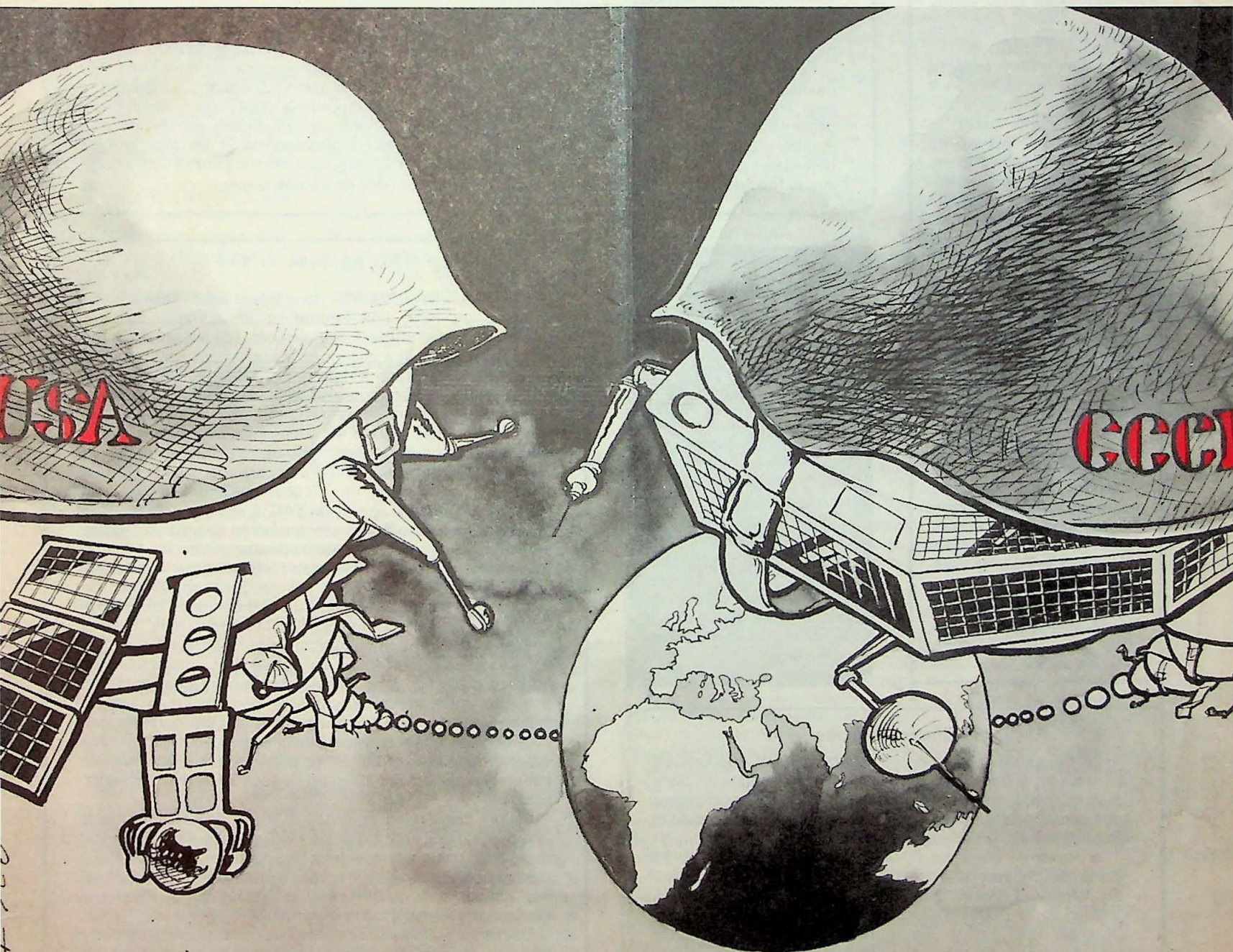
nouvelle édition

HEBDOMADAIRE
DU PARTI
SOCIALISTE
UNIFIÉ

PSU

tribune socialiste

TUNISIE :
LE BAIN DE SANG



LES MATONS DE L'ESPACE

Les homos interdits d'écran

Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, connaît pourtant bien la question : il n'en est pas à son premier festival de cinéma à Deauville... Il sait que des dérogations sont accordées sans problèmes pour ce type de manifestation. Il est donc le premier à savoir qu'en interdisant la projection de films inédits commercialement — donc démunis de visas d'exploitation — il interdisait pratiquement le premier festival de cinéma homosexuel, en en gommant d'autorité la spécificité.

Après bien des tracasseries, la police intervient à la Pagode le 27 janvier... Le soir-même une vingtaine d'individus masqués sac-cagent le hall du cinéma, matraquent les spectateurs en blessent grièvement cinq, dont le cinéaste Guy Gilles.

Malgré tout, organisé par le Groupe de Libération Homosexuel, « Ecrans roses et nuits bleues » continue à la Pagode avec une programmation différente. Débat mardi à 22 h sur la solidarité avec les luttes homosexuelles (tél. 705.12.15). ■

Giscard arrose

On ne sait si le vin a coulé à flots pendant que Giscard pérorait sur le bon choix. Il est vrai qu'en Bourgogne les bons crus ne manquent pas. Mais on sait par contre que l'argent des contribuables a bien arrosé la tournée du Président de la République. Qu'on en juge !

A Auxerre ! envoi de 60 000 invitations (timbrées à 54 centimes), location d'un chapiteau chauffé de 6 000 places. En Saône et Loire : 200 000 invitations ; installations à Verdun sur le Doubs d'un câble téléphonique de 224 lignes, un stade refait à neuf ; une route spécialement goudronnée pour l'occasion ; location d'un chapiteau chauffé de 15 000 places, mise en place d'un réseau de secours hertzien entre Chalons et Verdun, repas avec le conseil économique et social etc... En Côte d'Or, les halles de Saulieu ont été restaurées, l'appartement de la préfecture également et 100 000 invitations envoyées. Le spectacle coûta cher. Quel gaspillage pour entendre des banalités et pour conforter une droite locale à qui il manque 4 à 5 % de voix ! ■

Un film peut en cacher un autre

« C'est le PSU au quotidien : la vie d'une section comme celle du bureau national ; l'intervention dans les entreprises et les campagnes ; la lutte contre la militarisation dans la société ; le refus du nucléaire civil et militaire ; le droit de chacun à son identité ; la fête comme rassemblement des luttes à caractère autogestionnaire, comme lieu où s'expérimentent déjà de nouveaux rapports sociaux ».

Le PSU par le PSU, le travail n'était pas chose simple et pourtant des camarades du secteur Cinéma ont réussi. Bien sûr, ce n'est pas le chef d'œuvre mais un sérieux document et il faut les féliciter car très peu de militants y croyaient et les ont aidés ; d'autre part le coût du film est très bas comparé aux productions commerciales et à la durée du tournage fait en travail militant durant deux années de déplacements et prises de contact.

Film politique et donc appel à la réflexion, *Le PSU, une gauche différente* est aussi un appel à la vie : le combat, la lutte, le courage des uns et des autres engagés sur leur lieu de travail, à l'armée... et la joie, la détente, la « liberté », comme le présentent des séquences de la fête à la Courneuve qui sont le refrain, le rythme de ce film, soutenu par la chanson de Jacques Bertin (très bonne, comme à son habitude) écrite pour ce film, qui nous encourage tous. Politique, le choix des reportages du Larzac à Fougères, d'une réunion du bureau national à celle d'une section. Images provocatrices ? Discours théoriques ? Non, ce film n'apporte pas la bonne parole, il ouvre le débat et bien sûr il y a des manques comme la séquence du secteur Femmes trop courte ; mais c'est un cri d'appel et le manque c'est aussi ceux qui n'ont pas répondu à l'appel du secteur Cinéma en 1976 !

Ce film a donc au moins deux conséquences positives : le PSU possède un document PSU destiné non seulement aux militants mais à tous ceux qui s'interrogent sur le parti, et il permettra peut-être à beaucoup de prendre conscience de l'importance du cinéma et de l'audio-visuel. Car si seulement une cinquantaine de spectateurs étaient à la première projection au cinéma « La Pagode » c'est un premier pas de spectateurs à créateur-professionnels et les plus ardents défenseurs du film étaient deux sympathisants venus par TS. Alors projetez-le partout, entre vous, aux autres, discutez-en et n'en restons pas là, un document en appelle d'autres. ■

Faites la fête !

Fête d'Antirouille, le 3 février 1978 (de 18 h à minuit) à l'Hippodrome de Paris (Porte de Pantin). Avec : Jacques Higelin, Imago, Djamel Allam, Ripoché et Demay, Michèle Bernard et Ange. C'est 30 F pour les billets achetés à l'avance et 35 F sur place. C'est plus cher qu'à la fête du PSU et il y en a moins. Vous ne trouverez pas TS au stand de la presse, car il paraît qu'Antirouille ne fait pas de politique. Malgré tout cela, allez-y ils ont besoin de fric et le spectacle est chouette. ■

Le SAC agresse et tire

A St Dizier (Haute-Marne), dans la nuit du 20 janvier, deux militants du PSU, une femme et un homme, collaient paisiblement des affiches. Brutale, ils sont agressés par 7 ou 8 individus, qui collent ou « surveillent » les affiches RPR. Notre camarade est frappé ; devant le nombre des agresseurs il ne répond pas à l'agression. Ceux-ci repartent. Plus tard, dans la nuit, le même commando voit deux jeunes gens rentrer chez eux. Ils les accusent d'avoir déchiré leurs affiches. Les jeunes gens, affolés, s'enfuient. Alors un homme du commando, prend une carabine dans la voiture, épaule, tire ; un jeune de 17 ans, passant innocent, est légèrement blessé... Ainsi, le SAC « veille » comme il le proclame sur leurs affiches, placardées en abondance, sur les murs. Il « veillait » déjà, lorsqu'au printemps dernier, l'ouvrier gréviste Pierre Maître est assassiné à Reims ; sur lui aussi les nervis du SAC ont tiré de la voiture. Seul un concours de circonstances a fait que le jeune de St Dizier ne fut blessé que légèrement. Ainsi commence le fascisme : des bandes armées patrouillent en voiture, tirent sur les travailleurs... Au service de qui sont elles ? Ils collaient et surveillaient les affiches gaullistes. Deux d'entre eux étaient candidats aux dernières municipales sur la liste gaulliste ! Les regrets exprimés par le chef de file des gaullistes du cru ainsi que ceux de son député et maître, ne changent rien à l'affaire. La violence organisée et armée, au service de la droite, animée par une haine primaire à l'égard de tout ce qui est à gauche, s'installe.

Malgré ces graves incidents, le maire de St Dizier (cette ville a une municipalité d'union de la gauche, PCF, PSU, PS, maire PCF) décide de maintenir l'inauguration officielle d'une place « Charles de Gaulle », avec cérémonie et discours, et ceci à la demande du RPR ! Il invite l'ancien conseil municipal gaulliste à assister à cette cérémonie !

Les élus PSU (adjoint et conseillers), ayant combattu cette décision au sein du conseil municipal, déclarent dans un communiqué de presse qu'ils désapprouvent cette cérémonie et qu'ils se refusent à y participer. Ils rappellent le rôle joué par de Gaulle à la tête de la 5^e république et qu'il fut le créateur du SAC qui sévit actuellement. Dans un tel contexte, l'inauguration d'une telle place prend une signification politique que les élus PSU dénoncent ; ils demandent aux travailleurs de ne pas y participer. ■



● **Vendredi 3 février (Viry-Châtillon)**: à 20 h 30, salle du centre social, rue Jean Mermoz, rencontre-discussion avec des camarades et sympathisants du Front autogestionnaire.

● **Du 4 au 25 février (Noisy-le-Sec)**: journées femmes à la MJC, 10, rue Paul Verlaine. Pour détails du programme: 844 76 87.

● **Du 4 au 25 février (Colombes)**: stage audiovisuel organisé par la Fédération française des ciné-clubs. Détails: région parisienne — FFCC, 6, rue Ordener, 75018 Paris - 206 96 06.

● **Samedi 4 février (Conflans-St-Honorine)**: dix heures contre le nucléaire et pour les énergies de remplacement, de 14 à 24 h, salle Bouyssel (dans le parc municipal).

● **Samedi 4 février (Belleville, près de Verdun)**: six heures pour la liberté d'information à la MJC, de 17 à 23 h, à Belleville à 1 km de Verdun.

● **Samedi 4 février (Paris 11°)**:

fête-débat annuelle de la 20^e section du PSU, de 14 h à 22 h ou plus à l'AGECA, 177, rue de Charonne, m° A. Dumas. Film PSU, débat avec M. Mousel, C.-M. Vadrot, chansons, buffet.

● **Lundi 6 février (Paris)**: débat avec Ph. Robrieux, S. Depaquit, P. Gollet « Les étudiants, toujours à gauche? » à 12 h à La Sorbonne, à la salle Cavaillès, esc. C à l'initiative du groupe PSU Sorbonne.

● **Mardi 7 février (Paris 6°)**: meeting de préparation pour la marche nationale sur Arenc du 11 février, à 20 h 30, 44, rue de Rennes.

● **Mardi 7 février (Montauban)**: 4 heures de musique et de chansons — gala de soutien au Front autogestionnaire occitan, de 20 à 24 h à la salle du cinéma le Rio.

● **Mardi 7 février (Paris 15°)**: la section agricole du PSU fête « son » un an. Débat « L'Utopie réaliste, une autre logique économique pour la gauche », avec

Y. Barou à 19 h au 9, rue Borromée. Il y aura une fondue!

● **Jeudi 9 février (Versailles)**: débat sur l'élection dans la 6^e circonscription avec des autogestionnaires, écologistes, anti-nucléaires, non-violents, à 21 h au centre Huit, salle verte, 8, rue de la porte de Buc.

● **Vendredi 10 février (Mulhouse)**: projection du film PSU, suivie d'un débat à 20 h 30 au centre socio-culturel Bel-Air à Mulhouse.

● **Vendredi 10 février (Montauban)**: assemblée générale du Front autogestionnaire de la 1^{re} et 2^e circonscription au 3, rue de la Mandoune à 20 h 30.

● **Samedi 11 février (Massy)**: fête de soutien au Front autogestionnaire de 16 h 30 à 23 h à la bibliothèque publique, grand ensemble de Massy, m° ligne de Sceaux, station Les Baconnets, puis bus n° 119. Entrée 15 F pour le film Lip, débat avec les Lip, Eric Hollande et Jacques Bertin pour les chansons et plein de

joie, de gaieté, de bonne humeur et de politique!

● **Samedi 11 février (La Rochelle)**: fête du Front autogestionnaire de 19 à 23 h à la Maison du quartier de Mireuil. Entrée 20 F.

● **Vendredi 10 février (Villiers-le-Bel)**: projection du film *Nucléaire, danger immédiat*, présenté par le Front autogestionnaire de la V^e circonscription du Val d'Oise. A 21 h à la MJC (face au stade Léo Lagrange), 62, avenue Pierre Fernand.

● **Samedi 11 février (Paris 11°)**: réunion du comité fédéral de la Fédération des élus autogestionnaires à 9 h à l'AGECA, 177, rue de Charonne.

● **Dimanche 12 février (Paris 20°)**: rencontre nationale des élus locaux/animateurs culturels, organisée par la Fédération des élus autogestionnaires. A 9 h, à la MJC, théâtre des Deux Portes, 9, rue Monte Cristo. Inscriptions au siège de la FEA, 31, rue Décrées 75014 Paris. ■

humeur

Comme si vous y étiez...

Mercredi 29 mars. Sous les lambris dorés de la salle du Conseil des ministres de l'Elysée, Mitterrand et Defferre discutent passionnément en attendant l'entrée de Valéry Giscard d'Estaing. Leurs éclats de voix couvrent même le brouhaha respectueux qui s'élève de la quarantaine de ministres et sous-ministres qui les entourent. Mitterrand est persuadé que le tableau qui lui fait face est le même qu'il y a vingt-cinq ans et Defferre jure que sa mémoire le trompe. Désaccord également sur la couleur des moulures du plafond. « Avec le temps, les couleurs passent », dit finement Henu pour les mettre d'accord et pour tenter de faire oublier que, depuis une demi-heure, il fouille fébrilement dans ses poches et son portefeuille, à la recherche du code de la force de frappe qu'un général lui a donné la veille.

Marchais tripote sa cravate et grogme dans son coin en expliquant qu'on ne lui a pas mis assez de papier pour prendre des notes. « C'est un scandale » se marre Rocard qu'un protocole très savant a placé à ses côtés.

Fabre, très aimable, propose des réglisses à tout le monde et signale qu'il a apporté des cachets d'aspirine et que si quelqu'un en veut... Sa boîte de cachous passe de mains en mains jusqu'à Kanapa qui l'ouvre, l'examine d'un air soupçonneux, renifle les petits bonbons avant de les refiler à Marchais en se penchant à son oreille. Lequel les passe immédiatement à Rocard qui secoue la boîte et renverse tout sur la table sous l'œil ironique de son voisin.

Brouhaha... Giscard entre et tous ces messieurs-dames se lèvent. Ils se rassient sur un signe magnanime du Président qui pose sur la table, juste à côté de Mitterrand, un exemplaire du Programme commun d'où dépassent de nombreux petits papiers.

« Messieurs, je vous écoute, dit Giscard en saisissant le bouquin, on commence par quoi? »

« Monsieur le Président, commence Mitterrand, que le peuple nous ait porté à cette place, ne nous empêchera pas d'avoir le sens des responsabilités et nous saurons gérer la France que vous nous avez laissée avec mesure et sans précipitation ». Murmures approbateurs et prise de parole de Marchais: « Au nom du groupe communiste, je tiens

à pro... (coup de coude de Kanapa), je veux dire que mes collègues du Parti communiste et moi-même agissons dans le même esprit, mais qu'il serait scandaleux que nous ne disposions pas, ici, du même temps d'ant... euh, de parole que les socialistes et radicaux de gauche. »

Et durant trois heures de l'horloge, les camarades socialistes, communistes, radicaux de gauche et gaullistes de progrès expliquèrent à tour de rôle au Président qu'il ne devait pas s'en faire. « Dans ces conditions, rétorqua Giscard, si vous n'appliquez vraiment que le Programme commun et ce, dans un délai raisonnable, il va de soi que je ne ferai pas obstacle à vos initiatives. »

Et de la Défense, redevenue nationale, aux Finances en passant par les Universités, les Transports et la Justice, l'on convint d'une première série de quinze lois-programmes que l'équipe de l'Elysée et le gouvernement étudieraient de concert. Lois destinées à maintenir le calme dans les villes et les campagnes et à préparer la marche vers une mise en route progressive du Marché commun.

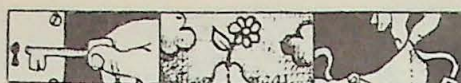
Au bout de la table, une jeune femme, qui ne suivait plus depuis longtemps les monologues qui se succédaient, écoutait la rumeur de la Carmagnole montant de la manifestation joyeuse qui parvenait dans le voisinage de l'Elysée.

A une heure, dans la cour de l'Elysée noire de journalistes, Claude Estier, porte-parole du gouvernement, lut un communiqué: « Le Conseil des ministres s'est déroulé dans une atmosphère de franchise et de travail constructif. Le chef du gouvernement, approuvé par tous les ministres, a tenu à dire au président de la République que le Programme commun exigé par les Français serait appliqué sans faiblesse avec le souci de sauvegarder tous les intérêts de la France ».

Mais, déjà, les journalistes ne l'écoutaient plus, se précipitant derrière un jeune ministre qui repartait en vélo.

Moralité: un choix n'est jamais aussi mauvais qu'il en a l'air.

C.M. VADROT ■



Lettre de la FASTI

Nous concevons que Philippe Marielie dans sa chronique hebdomadaire de *TS* sur la télé éprouve un certain désarroi devant la platitude de la plupart des émissions et de ce fait apprécie l'ouverture que représente à ses yeux « *Mosaïques* » l'émission du dimanche matin sur FR 3 à l'intention des travailleurs immigrés. Dans le numéro du 26 janvier il y consacre même une page entière.

Certes *Mosaïque* représente un progrès par rapport au passé où les immigrés étaient un public totalement ignoré de la télévision. Philippe Marielie, il est vrai, remarque que « *tout cela est bien timide comparé à la « culture vivante* » qui s'est dégagée, par exemple, du III^e Festival des Travailleurs immigrés. Mais nous aurions cependant souhaité que *TS* soit encore plus critique vis à vis de cette émission.

Il aurait d'abord été important de signaler que cette émission ne coûte rien au budget de FR 3. Elle est financée par le FAS, c'est-à-dire, par les Travailleurs immigrés eux-mêmes. En effet, le FAS est, rappelons-le, alimenté par une partie des bénéfices faits par les Caisses d'Allocations familiales, en ne versant les prestations aux familles des travailleurs immigrés dans les pays d'origine qu'au taux en vigueur dans ces pays. Les travailleurs immigrés qui sont soumis au même titre que tout le monde à la redevance TV doivent donc en plus financer *Mosaïque*, émission pensée pour eux et qu'ils ne contrôlent pas du tout.

Les réalisateurs de *Mosaïque* cherchent sans doute à être « une fenêtre ouverte » Mais qui occupent le plus souvent cette fenêtre ? Nous nous souvenons comment l'émission a été utilisée par Stoléru pour faire de la fausse information sur l'« aide au retour » (le million). Il ne s'agit là que de l'exemple le plus criant mais tous les dimanches nous avons droit à de l'informa-

tion, ou plutôt à de la réclame, sur les réalisations (?) gouvernementales. Les autres grands occupants ce sont les pays d'origine et leurs amicales ici. Le dimanche 15 janvier 78 les travailleurs immigrés avaient droit aux vœux de l'Amicale des Algériens mais aussi de l'Amicale des Marocains, organisation para-policière franco-marocaine, de l'Amicale des Tunisiens qui reste également suspecte, la Fédération des Associations portugaises (FAP) qui n'est qu'une agence de voyage très liée à la droite portugaise et dont la grande réalisation culturelle est constituée par un pèlerinage à Lourdes...

Gérard DESBOIS Président ■

Une nouvelle gauche

Récemment, des militants socialistes de Versailles ayant quitté le PS, ont rendu public un texte (sous le titre : « Se mettre à rebâtir... la gauche ») dont nous publions quelques extraits :

L'Union de la gauche maintenant éclatée, il n'est pas question de suivre les partis sur la pente dangereuse qu'ils empruntent, mais c'est, au contraire, le moment de retrouver à leur égard un jugement critique trop longtemps suspendu, l'occasion, en repartant de la base et de la vie locale, de débroussailler peu à peu la voie qui mènerait à une « nouvelle gauche ».

La signature, en 1972, du Programme commun a eu un immense effet galvanisateur. L'Union de la gauche rendait le goût de l'action et du débat. Elle rendait l'espérance. C'est elle qui permettait de croire à une nouvelle société à brève échéance. Pourtant, la percée écologique aux dernières élections municipales lui donnait un clair avertissement : elle n'avait pas su capter des aspirations profondes, ni comprendre un puissant besoin de démocratie qui se faisait jour à la base. Et voici que ceux qui avaient fait naître l'espoir de

changement et prétendaient le guider, se montrent incapables d'entendre cette leçon et de catalyser plus longtemps les forces vives de la gauche. Les querelles qui dégénèrent en guerre entre le PC et le PS sont celles des états-majors. La voix des militants, la voix des sympathisants est baillonnée. Usurpant, au nom de quel droit ! l'exercice de l'action politique, les appareils ont étouffé la démocratie dans leur propre parti. Comment, dans ces conditions, la prêcher aux autres ? ■

Objectif 1978 ?

A entendre les commentateurs ou les éditorialistes de la presse, de la télé et de la radio aux ordres, on peut conclure que l'avenir de la France, et surtout celui des travailleurs, va se circonscrire en tranchant entre la droite, ange gardien de la société en l'état, et entre une gauche traditionnelle qui, aussi bien par son manque d'imagination que de cohésion, ne se donne en aucune façon les moyens de pouvoir en quoi que ce soit changer véritablement la société actuelle.

Quoi qu'en pensent certains — même, et je le déplore, certains camarades du PSU —, ces élections vont pourtant avoir à mon avis une importance exceptionnelle. Les problèmes nous prennent de plus en plus à la gorge.

Elections importantes pour le Front autogestionnaire, et je m'en explique. L'état actuel des choses est une voie sans issue, sinon une brèche, pas assez importante peut-être, mais qui, élargie par un bon score électoral (je m'excuse), permettrait de ranimer l'espoir : en rappelant au PC et au PS le désir d'unité de la base et sa volonté de vrai changement, en préparant l'après mars par un impact plus mobilisateur et plus percutant sur les travailleurs influencés par le PC et le PS.

A. TRAINCHOT ■

bulletin d'abonnement

Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Profession.....

Code postal..... Ville.....

S'abonne pour 1 an ☐ 6 mois ☐ (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire ☐ postal ☐ (1)
à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 130 F ; 6 mois : 70 F ; soutien : 200 F

(1) Cocher la case correspondante.

Directeur politique : Jean-Marie Demaldent

Rédacteur en chef : José Sanchez

Rédacteur en chef adjoint : Claude Desliat

Où va la France ? : L. Goldberg, Y. Sparfel, Y. Craipeau, M. Etienne, V. Fay, G. Hercet, D. Lambert, V. Leduc, S. Lyllan, M. Mousel, J.-F. Thoraval, F. Turquan.

● Et pourtant elle tourne : A. Chataignier, J. Jullien, Ph. Marielie, B. Ravenel.
● Les Armes de la critique : G. Akoun, B. Blanc, F. Claire, E. Ertel, F. Gastellier, R. Lanarche, J.-F. Mathé, D. Nores, C.-M. Vadrot.

Dessinateurs : Batellier, Cagnat, Desmoulins, Fenu, Mathé

Maquette et collaboration technique : Max Pagis

Secrétariat - Documentation : Marie-Françoise Chailleur

Directeur de la publication : Geneviève Petiot

Édité par la SARL « Société nouvelle de presse politique »
9, rue Borromée, 75015 Paris.

Rédaction : 566.45.64 et 566.45.37 poste 096

Administration et publicité : 566.45.37

Numéro de la commission paritaire : 50 392

Distribué par les N.M.P.P.

Composition, photogravure, impression :

Société nouvelle de l'imprimerie spéciale du chèque
38, rue de la Fédération, Montreuil - 858.88.33

Changement d'adresse

Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres postes.

● Où va la France ?

Le piège de Giscard

par V. Leduc..... p 5

Historique ou pas le compromis n'est pas notre choix

par M. Mousel..... p 6-7

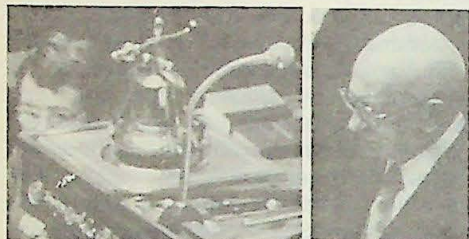
Spécial législatives :

Claude Bourdet : I. Du Front populaire au Front autogestionnaire. Propos recueillis

par C. Desliat..... p 8

Jacky Mamou : « Je suis candidat et soldat... »..... p 9

A quoi sert le Parlement ? 1974-1975 : l'offensive giscardienne



par M. Sylvain..... p 10

Les écologistes et la politique

par S. Depaquit..... p 11

Haute surveillance

par M. Etienne..... p 12



● Social

CFDT : l'action un sujet brûlant

par Y. Sparfel..... p 13

CGT : remous dans le placard

par G. Guise..... p 14

FEN : le miroir brisé ?

par J. Cévennes..... p 15

● Dossier

Les matons de l'espace

par R. Lanarche et J. Sanchez.... p 16

Nucléaire : la fuite en avant

par P. Charbot..... p 17

Armée : les accidents qui n'ont rien d'accidentel

par C. Desliat..... p 18

● Forum de l'autogestion

Marle : apprendre l'irrespect et la convivialité

par C. Wargny..... p 19

● Et pourtant elle tourne

Tunisie : le bain de sang

par Mohsen Toumi..... p 20



● Les armes de la critique

18 millions de bonnes à tout faire

par S. Ruel..... p 21

Festival de la BD : Banzai

par B. Blanc..... p 22

Télévision : le « bon choix » en ondes

par Ph. Mariélie..... p 23

Furnon story..... p 24

Le piège de Giscard

Par Victor LEDUC



Pour définir « le bon choix », M. Giscard d'Estaing a constamment opposé à une gauche vouée à la « *démagogie* » et porteuse des pires catastrophes une majorité pleine de sagesse et détenant les solutions salvatrices. Il l'a fait en visant très bas, évoquant successivement la voiture qui verse dans le fossé, le nageur qui se noie, la défaite de 1940.

Cette stratégie de la peur a été payante à maintes reprises dans l'histoire de la V^e République. Mais il y a tout de même une petite différence. Jamais le pouvoir ne s'était présenté avec un bilan aussi désastreux et lorsque le président de la République menaçait les Français du chômage, de l'inflation, du désordre économique s'ils avaient l'audace de faire le mauvais choix, nul ne pouvait s'empêcher de songer qu'il décrivait les résultats de son propre règne.

Si ce discours ne ménageait aucune surprise — il y a longtemps que l'on connaissait le choix de Giscard —, une affirmation toutefois a suscité de curieux commentaires : « *Je n'aurais pas les moyens de m'opposer à l'application du Programme commun.* » Certains ont voulu voir dans ces paroles comme une promesse de non intervention en cas de victoire de la gauche. D'où l'espoir exprimé par plusieurs leaders de la gauche selon qui le président de la République pourrait jouer un rôle d'arbitre. Et lorsque Georges Marchais déclare : « *Oui, monsieur le président de la République, si la gauche l'emporte le gouvernement de gauche, avec des ministres communistes, appliquera le Programme commun* », ne tombe-t-il pas lui-même dans le piège tendu par Giscard ?

Car la formule giscardienne a une double fonction. D'abord faire peur à ceux qui s'apprêteraient à voter pour la gauche tout en comptant sur un recours présidentiel contre un certain nombre de mesures prévues dans le Programme commun. Ensuite se donner à bon compte une caution démocratique pour éviter que le problème constitutionnel ne soit posé pendant la campagne électorale et surtout, en cas de victoire de la gauche. Or la Constitution donne à Giscard tous les moyens de saboter un choix de gauche, à commencer par le droit de dissolution. En tentant ainsi de neutraliser l'opposition à la Constitution de la V^e République, le président de la République se donne la possibilité de travailler à la réalisation du grand dessein qu'il a rappelé dans son discours « *étendre la majorité* ».

Pour ce qui le concerne, le PSU, dans le cadre de la campagne du Front autogestionnaire, mettra l'accent sur la lutte nécessaire contre les institutions de la V^e République et, en premier lieu, contre la Constitution gaulliste. Quelle que soit l'issue des élections et la composition du futur gouvernement, il n'est pas de victoire populaire, pas d'avancée possible dans la voie de l'autogestion s'il n'est mis fin au pouvoir présidentiel, si n'est déjoué le piège de Giscard. ■

où va la france ?

Le PSU ne fait aucune concession à la politique d'austérité. Il ne pratique pas non plus la politique du pire. Il veut — réellement — la victoire de la gauche, et prépare « l'après 19 mars ».

OUI a proposé la semaine dernière « aux travailleurs une politique de sacrifices — des sacrifices substantiels et non marginaux » ? Giscard à Verdun sur le Doubs ? Barre dans un comice agricole ? Un social-démocrate européen patenté ? Non : c'est Luciano Lama, secrétaire général de la CGIL et membre du PCI — lequel soutient cette proclamation. Rien ne pouvait autant marquer le désarroi de la gauche en Europe, quand elle aspire aux responsabilités gouvernementales et que, comme hélas si souvent, cette perspective s'offre à elle sur fond de crise économique.

Il faut avouer que les champions de l'eurocommunisme savent parfois trouver un langage commun avec les eurosocialis-

tes. Et même mieux encore. Luciano Lama explique que « pour faire baisser le chômage, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs doit passer au second plan ». Par quel miracle l'austérité fera-t-elle baisser le chômage ? On trouve l'explication un peu

Georges Marchais :
« Le choix difficile »

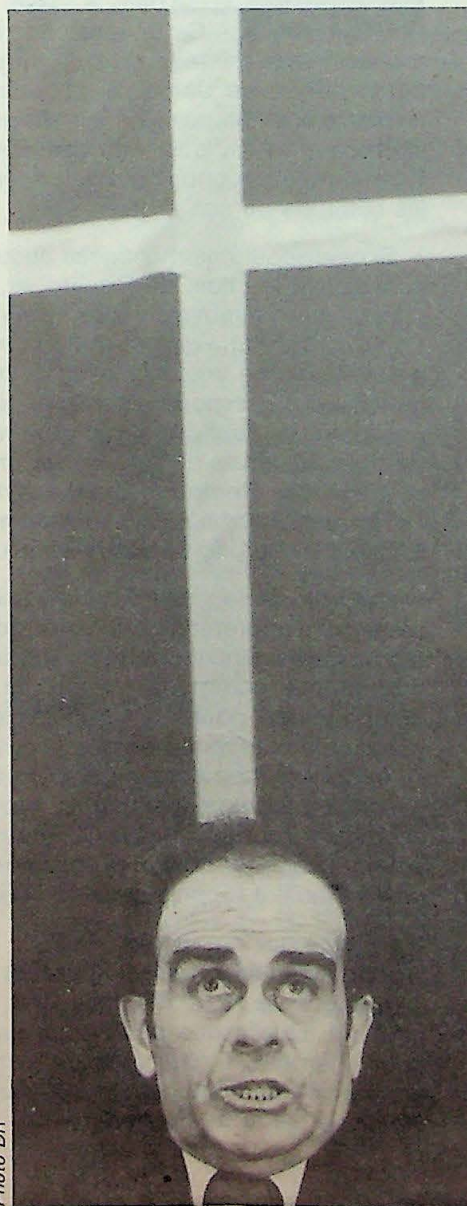


Photo DR

PROPORTIONNELLE

Les partis de gauche ont dans leur programme la proportionnelle. Pourquoi ne la pratiquent-ils pas entre eux ? C'est la question que j'ai posée à Waldeck-Rochet quand il présidait aux destinées du PC. Après réflexion, il m'a dit : « Votre suggestion est intéressante, mais la difficulté provient du fait que le PSU ne présente pas des candidats partout ». Je lui ai proposé une expérience dans l'ancienne Seine-et-Oise, bien qu'il s'agisse d'une élection au conseil général. Il a alors accepté. Nous avons déposé des candidatures dans tous les cantons y compris celui de Montfort-l'Amaury dans lequel nous n'avions pratiquement aucun militants. La section de Sceaux, qui était alors la plus forte numériquement, et très vivante, a quadrillé littéralement ce canton et nous avons été agréablement surpris d'obtenir un score très honorable. Nous avons alors profité de la proportionnelle dans l'ensemble du département et le PC a désisté à notre profit des candidats arrivés avant les nôtres notamment dans la région d'Ermont-Eaubonne. Bien entendu, le PSU était libre d'organiser sa campagne à sa guise et suivant ses mots d'ordre.

Edouard DEPREUX ■

Secrétaire national honoraire du PSU

plus loin : « La caisse de chômage partiel ne devrait pas assister les travailleurs plus d'un an, sauf cas exceptionnel ». Voilà qui fait irrésistiblement penser à qui, comme Jacques Rueff pendant les années 30, expliquaient que les indemnités de chômage prolongeaient la crise.

On peut prêter à Lama le raisonnement suivant : pour que les entreprises acceptent de réembaucher, il faut qu'elles y soient incitées par une baisse relative du taux de salaire (qui a résisté en Italie jusqu'à présent) leur permettant de relever les profits. Si toutefois la production augmente. Comme, dans cette hypothèse, ce n'est pas de la consommation intérieure que viendra cette « relance », c'est donc des exportations. Autrement dit, le capitalisme italien ne peut s'en sortir que si, par une aggravation de l'exploitation des travailleurs, il conquiert des marchés extérieurs. Simple détail : c'est bien l'un des résultats attendus de la crise par les capitalistes. Et cette réflexion est celle d'un leader ouvrier dans un pays où le niveau de luttes, la résistance à l'austérité ont été certainement supérieurs à ce qui s'est passé en France.

Deux écueils

Ainsi le réformiste bute-t-il sur deux écueils principaux : au niveau international, une économie « ouverte », mais dominée, n'a pas le choix de sa politique ; ou, plus exactement, ne peut (et encore, provisoirement, compte tenu du coût global du chômage) que choisir entre forte productivité plus chômage ou meilleur emploi et bas coûts de main d'œuvre. A moins de changer de politique internationale (1). Sur le plan intérieur, une redistribution du travail entre tous suppose une forte redistribution des revenus (non pas au sens où l'on entend habituellement — à savoir tout ce qui se redistribue par l'impôt, la Sécurité sociale, etc., mais modification immédiate de l'échelle des revenus primaires) de manière à ne pas grever les coûts de production. Et il y a deux façons d'y parvenir : si l'on maintient les rapports hiérarchiques, il faut peser sur les salaires bas de la grande masse des travailleurs ; si l'on veut relever la condition de ceux-ci, il faut engager la bataille contre l'échelle de l'ensemble des revenus. C'est un choix de classe, et un choix de moyens d'action.

LE problème de la gauche en France est qu'elle ne fait pas de tels choix. Ni au niveau international, où le PS insiste sur les secteurs les plus compétitifs sur le marché mondial, et où le PCF, une fois recouvertes les affiches « Fabriquons français » n'a pas grand-chose à proposer. Ni au niveau intérieur. La proposition du PS de résorber le chômage par la création d'emplois temporaires dans l'administration ne témoigne pas d'un grand optimisme concernant une remontée rapide de l'emploi dans le secteur productif. La proposition de relance par la consommation populaire avancée par le PCF serait certainement plus efficace, sauf

que, si l'on n'évite pas la hausse des coûts de production, elle risque de se traduire par un galop inflationniste et un grand déséquilibre des échanges extérieurs.

Certes, presque tout le monde se réfère à une réduction de l'éventail des salaires. Mais pour que l'effet attendu se réalise et porte ses fruits, il ne suffira pas de promulguer des décrets. Il faudra que les travailleurs eux-mêmes aillent se plonger dans la comptabilité de leurs entreprises et en extirpent tout ce qui gonfle les frais... Le moins que l'on puisse dire est que ce n'est pas actuellement la perspective principale de la gauche.

L'affaire du SMIC

On voit bien dans ces conditions comment le PS peut être conduit à gérer la crise et l'austérité. L'affaire du SMIC à 2 400 F est à cet égard exemplaire. Michel Rocard avait, quelques jours avant que le PS s'y rallie officiellement, fermement dénoncé les risques que cette mesure faisait courir à l'économie en termes de fermetures d'entreprises et de compressions d'effectifs. Il n'avait pas tout à fait tort, *dans sa logique* : sans être accompagnée de profondes transformations structurelles, une mesure isolée de ce type compromet un équilibre d'ensemble. Maintenant que le PS l'a adoptée sans plus de transformations, gageons qu'on retrouvera ailleurs la compensation — par exemple dans l'allègement de la fiscalité des entreprises, c'est-à-dire du financement des services collectifs... Et si le PS tient aussi le sévère langage de l'austérité responsable, sans doute sera-t-il accueilli, comme Lama, par les applaudissements du patronat... et le piège commencera à se refermer. Surtout s'il est seul à gouverner.

Contester une telle perspective, ce n'est pas se rallier aux positions du PCF. Car il faudrait être bien aveugle pour ne pas constater que, s'il critique, le PCF propose peu. Pour la bonne et simple raison que, comme l'écrivait Victor Fay la semaine dernière, il faudrait dépasser « *le stade éphémère de la démocratie avancée en mettant en avant des revendications de caractère socialiste* ». Tout se passe comme

si le PCF ne voyait pas non plus, au fond, d'autre logique possible de la gestion de l'austérité et se sentait acculé à deux attitudes, le choix entre elles étant dicté par des considérations politiques et non pas économiques : ou bien laisser le PS tout seul suivre une pente social-démocrate et se réfugier, lui PCF, dans la contestation sociale, auquel cas il lui est indifférent de savoir si la droite passe ou si le PS va gouverner tout seul ; ou bien, si le rapport de forces n'est pas trop défavorable — notamment au gouvernement —, adopter l'attitude italienne du type : « *mieux vaut négocier l'austérité que la subir* ». D'où l'ouverture de la bataille sur les « *portefeuilles* », qui redeviennent le critère déterminant dès lors que la discussion sur le contenu de la politique est complètement bloquée.

L faut apprécier avec lucidité ces hypothèses et éviter, sous prétexte que l'une est repoussante, de paraître préférer l'autre. Notre attitude doit être guidée par trois principes essentiels :

① Nous n'avons à manifester aucune complaisance, à nous laisser aller à aucune concession en ce qui concerne la politique d'austérité. Surtout pas à espérer que celle-ci pourrait être compensée par des mesures sociales de type « *qualitatif* » durables. Historique ou pas, le compromis n'est pas notre choix. Nous n'avons au contraire esquissé une politique qui s'appuie sur les revendications essentielles et qui passe par l'austérité... pour les riches et les possédants. N'oublions pas que c'était une des raisons de fond de notre rupture avec Rocard en 1974, que nous avions vu juste et qu'en ce domaine la rigueur finit toujours par payer. Ce qui s'est passé à l'occasion du dernier conseil national de la CFDT en témoigne : ce n'est pas cette rigueur qui nous éloignera des syndicalistes les plus conséquents.

② Nous n'entendons pas non plus pratiquer la politique du pire. Il est clair que malgré toutes les critiques et inquiétudes, non seulement nous voulons la victoire de la gauche mais encore nous préférons un gouvernement d'Union de la gauche à tout autre formule. Non pas comme on le dit à

l'extrême gauche, pour que les masses fassent l'expérience du réformisme. Mais pour qu'elles évitent de recommencer celle du centrisme et saisissent la possibilité d'entamer les changements qu'elles seules peuvent mettre en œuvre avec des chances sérieuses de réussite.

③ Nous devons, inlassablement, faire connaître nos propositions pour l'« *après 19 mars* », et notamment les mesures et objectifs de mobilisation correspondant au minimum nécessaire, au « *programme d'urgence* » indispensable si l'on veut que les travailleurs se placent sur une trajectoire ascendante et non descendante. Nous y reviendrons la semaine prochaine. Ce doit être aussi l'une des contributions du Front autogestionnaire à cet objectif que nous partageons pour : « *Battre la droite* »... Pour longtemps.

Michel MOUSEL ■

(1) Et, justement, les gauches françaises et italiennes n'auraient-elles pas intérêt à y réfléchir ensemble, plutôt que de se laisser coincer séparément ?

COMMUNIQUE DU BUREAU NATIONAL DU PSU

« A la suite de la décision du Parti communiste Français de retirer deux de ses candidats en appelant les électeurs communistes à voter pour les candidats du PSU, le bureau national tient à préciser que cette décision du PCF a été prise unilatéralement et qu'aucun accord n'a été conclu à ce sujet entre les deux organisations. Seul un accord de l'ensemble des organisations de gauche visant à garantir la représentation parlementaire des formations qui en sont exclues par le mode de scrutin, aurait pu, dans les circonstances présentes, constituer une riposte efficace à une loi électorale inique.

Les candidats du PSU mèneront leur campagne sur les bases définies par l'appel du Front autogestionnaire, et qui, sur des points fondamentaux, diffèrent très sensiblement des positions du PC : ce sera le cas notamment à Marly, comme à Villeurbanne où Claude Bourdet exprimera notre opposition au nucléaire civil et militaire.

Le PSU tient à rappeler à cette occasion qu'il s'est prononcé pour une stratégie d'unité populaire anticapitaliste qu'on ne saurait confondre avec la stratégie d'Union du peuple de France préconisée par le PCF ».

PUBLICITE

POCHE BOURGOIS

• inédits

- 1 **jacques frémontier** vive la télévision, messieurs !
- 2 **le procès de draguignan**
- 3 **à propos du procès baader-meinhof, fraction armée rouge**
- 4 **roy medvedev** qui a écrit le don paisible ?
- 5 **mohamed harbi** aux origines du f.l.n.
- 6 **amory b. lovins** stratégies énergétiques planétaires
- 7 **questions sur le nucléaire**
- 8 **portugal : la révolution en marche**
- 9 **octavio alberola / ariane gransac** l'anarchisme espagnol
- 10 **les autoréductions**
- 11 **murray bookchin** pour une société écologique
- 12 **jean-marie brohm** critiques du sport
- 13 **les p.c. espagnol, français, italien face au pouvoir**
- 14 **chinois si vous saviez...**
- 15 **bob nadoulek** la violence au fil d'ariane
- 16 **boure / mignard** la crise de l'institution judiciaire
- 17 **henri weber** parti communiste italien : aux sources de l'eurocommunisme
- 18 **michel mousel et la commission économique du p.s.u.** l'utopie réaliste

CHRISTIAN BOURGOIS EDEUR



Claude Bourdet

I. - Du Front populaire au Front autogestionnaire

Claude Bourdet, candidat du Front autogestionnaire à Villeurbanne, répond aux questions de TS.

Tribune Socialiste : Claude, tu es, à Villeurbanne, le candidat du Front autogestionnaire. Dans le contexte actuel de rupture de l'Union de la gauche, que signifie une telle candidature ?

Claude BOURDET : Le Front autogestionnaire regroupe des gens qui militent non seulement pour un changement des structures économiques de la société mais pour une nouvelle société — nouvelle dans toutes ses dimensions. S'y retrouvent aussi bien des écologistes, des non-violents que des socialistes de différentes obédiences, des démocrates de gauche pour l'autogestion, des gens qui représentent les idées de lutte contre le nucléaire civil et militaire, contre la politique atlantiste, contre l'altération du mode et des conditions de vie créés par l'actuelle structure de la société...

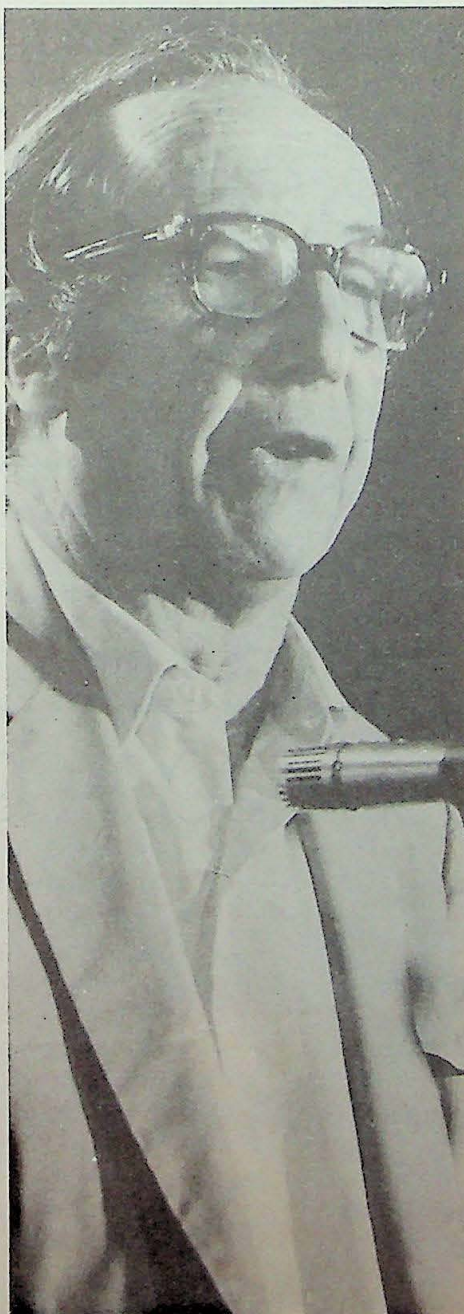
Un Front pour battre la droite... et pour le renouveau

C'est dire que ma candidature ne se situe pas par rapport à l'Union de la gauche ou par rapport à la semi-rupture de l'Union de la gauche — même si celle-ci lui confère un impact supplémentaire. Car il est vrai que beaucoup des électeurs des différents partis de la gauche traditionnelle — et quelle que soit leur position quant aux responsabilités de la rupture — sont déçus, mécontents de l'attitude adoptée, du côté PCF comme du côté PS, par les états-majors politiques. Pour ceux-là, voter Front autogestionnaire, ce sera à la fois manifester ce mécontentement sans faire perdre de voix à la gauche et donner une sorte d'investissement à une formation qui est vraiment une formation de renouveau. Et il est bien vrai que l'essentiel c'est à la fois de battre la droite, et de proposer une alternative à l'impasse que constituait notamment le caractère de « décision du sommet » qui était celui du Programme commun.

« Le PCF a ses raisons... »

TS : Ceci est vrai de toutes les candidatures du Front autogestionnaire (qui sera présent dans 250 circonscriptions). Ta candi-

ature à Villeurbanne pose un problème spécifique : celui de retrait des candidatures du PCF dans



Claude BOURDET

quatre circonscriptions — 2 en faveur du PSU (à Villeurbanne et Marly), 2 en faveur des gaullistes de gauche. Quelles sont les raisons de cette surprenante décision ? Ne compromet-elle pas le Front et plus précisément le PSU ?

C.B. : Je n'ai pas — le PSU n'a pas — participé à cette décision. Le PCF a ses raisons, dans lesquelles nous n'entrons pas. Il n'y a là ni marchandage, ni demande de contrepartie : nous sommes en face d'une situation de fait, sur laquelle nous n'avons pas prise. Le Front présente des candidats dans 250 circonscriptions : au nom de quoi renoncions-nous à quelqu'une de ces candidatures sous prétexte que le PCF pense, visiblement, que le Front a plus de chance que lui-même, dans certaines circonscriptions, de recueillir le maximum de voix contre la droite ?

Pour parler de Villeurbanne plus précisément, des raisons locales sont intervenues sans doute : aux dernières municipales, après l'échec de certaines négociations, le Parti socialiste n'a pas hésité à larguer le projet initial de liste commune PCF-PS-PSU pour se présenter, non pas seul, mais avec des éléments du Centre-droit. Le candidat socialiste, Charles Hernu, a d'ailleurs été élu grâce à l'apport de pas mal de voix de la droite. Qu'il se présente aujourd'hui comme le seul candidat du Programme commun prête à sourire... Ces péripéties, c'est évident, ont contribué à rapprocher les fédérations du PCF et du PSU, qui ont alors fait liste ensemble...

Rivaux mais non pas adversaires

TS : Tu as dit que tu étais le candidat d'un Front qui représente les idées de lutte contre le nucléaire civil, contre la force de frappe, contre la politique atlantiste... Le fait que Charles Hernu soit l'un des plus ardents défenseurs de l'armement nucléaire à l'intérieur du PS intervient donc dans ta candidature ?

C.B. : Soyons clairs. Je ne me présente pas — les candidats du Front autogestionnaire ne se présentent pas — contre tel candidat du PS, ou du PCF ou de l'extrême-gauche. Les seuls *contre* qui nous nous présentons sont les candidats de droite. Les candidats de gauche, quels qu'ils soient, sont pour nous des *rivaux*, non des *adversaires*. Mais nous n'avons pas non plus, sous prétexte que notre adversaire est le même, à abdiquer de nos idées propres, qui sont différentes de celles de nos rivaux. Les positions de Charles Hernu sont bien, pour moi, un encouragement à présenter nos idées, avec le plus de vigueur possible.

Propos recueillis par
Claude DESLHIAT ■

La semaine prochaine : Claude Bourdet II. - Un Front pour l'écologie, la Paix, l'autogestion.

Jacky Mamou : « Je suis soldat et candidat... »

Un extrait de la déclaration d'un appelé, candidat aux élections législatives de mars 78 à Paris

« Je suis soldat appelé et me présente aux législatives pour faire entendre la voix des soldats. Réponse des autorités militaires à ma demande de prise en considération de cette candidature ? Impossible. Les soldats sont des exclus, des citoyens de seconde zone. Devrais-je en arriver à une candidature symbolique, illégale, provocatrice ?... »

Ma candidature veut propager les idées et objectifs des soldats en lutte. Je demande au Parlement qui sera élu de prendre en considération les revendications qui suivent. Ces revendications sont le fruit d'une réflexion collective. Les comités de soldats, qui les portent pour l'essentiel, doivent pouvoir être entendus librement dès maintenant.

Quel service pour quelle mission ?

Il faut combattre toute tendance visant à la professionnalisation de l'armée et notamment de certaines unités (professionnalisation déjà très avancée pour les unités prétendument destinées aux interventions extérieures, projets d'armée de métier dont les justifications techniques, budgétaires, voire « égalisatrices », cachent mal certains projets politiques). A ce propos, rappelons que l'armée a été utilisée dans la période actuelle pour masquer le chômage des jeunes, aussi bien par le service national que par un recrutement intensifié autour de contrats « à la carte ».

Nous devons aussi combattre toute inscription de missions de maintien de l'ordre intérieur dans les fonctions militaires ; donc toute réorganisation des armées dans le sens d'un quadrillage du territoire et d'une surveillance active d'une population « suspecte » qu'on défend contre elle-même. L'article 16 de la Constitution de 1958 et les ordonnances de 1959 indiquent la possibilité légale de faire passer sous contrôle militaire, par réquisition, toute une série de secteurs d'activités civiles. Ces dispositions juridiques, en supprimant la distinction

entre agression extérieure et intérieure, entre temps de paix et temps de guerre, dessinent un scénario ou l'extension de la notion de menace enveloppe jusqu'à la vie sociale elle-même. Ceci représente une diffusion potentielle du pouvoir militaire qui est inacceptable.

Il faut également combattre la conception d'une défense bâtie sur un système disciplinaire moyenâgeux, avilissant et abêtissant. Cette discipline rend paradoxalement l'armée inefficace de l'avis même de certains militaires. Elle ne peut donc avoir que deux buts : contrôler l'esprit de la jeunesse ; cacher les missions inavouables, inacceptables pour des soldats-citoyens libres, informés, conscients. Il est en particulier inacceptable que les soldats se voient obligés de jouer les briseurs de grève.

Enfin, nous nous prononçons contre toute intervention militaire contre des peuples en lutte pour leur libération, ou comme gendarme d'une partie du monde, au service de l'impérialisme.

Des droits démocratiques légitimes

Si, comme la majorité des soldats, nous restons attachés à un service national de conscription limité aux seules nécessités

tant des clauses de limitation des droits d'expression, d'organisation (sans oublier l'éligibilité des militaires à tous les postes de représentation publique, communaux, cantonaux, législatifs, sénatoriaux et présidentiels) ; il devra supprimer les juridictions militaires (TMA-TPFA), la Sécurité militaire, le code de justice militaire. A citoyens égaux, juridictions communes : aucune institution ne peut être juge et partie, tous les citoyens doivent jouir des droits élémentaires de la défense.

Des conditions de vie décentes

Il n'est pas concevable que dans un pays qui, même en crise, reste riche, des catégories entières de la population soient contraintes à des conditions de vie misérables. Soldats, que demandons-nous ?

- Le « prêt du soldat » indexé sur le SMIG pour les appelés, frais d'entretien et d'hébergement déduits. La dépendance matérielle des appelés fait d'eux des assistés sociaux. Cette charge pèse lourd sur le budget des familles les plus défavorisées. Ce service prétendu égalitaire aggrave ainsi les inégalités sociales civiles.

- L'affectation près du lieu de domicile et les transports gratuits du domicile à la



Première conférence de presse à visage découvert : De gauche à droite : Laurent Lecoin, André Jeanson, Henri Noguère, Jacky Mamou (candidat), Patrice Roland (suppléant).

d'un réel apprentissage des armes, par quel paradoxe devrions-nous être le bouclier de défense des libertés alors que nous en serions nous-mêmes privés ? Réaffirmons d'ailleurs le droit pour tout citoyen à un véritable statut de l'objecteur de conscience sans clause dissuasive ni répressive.

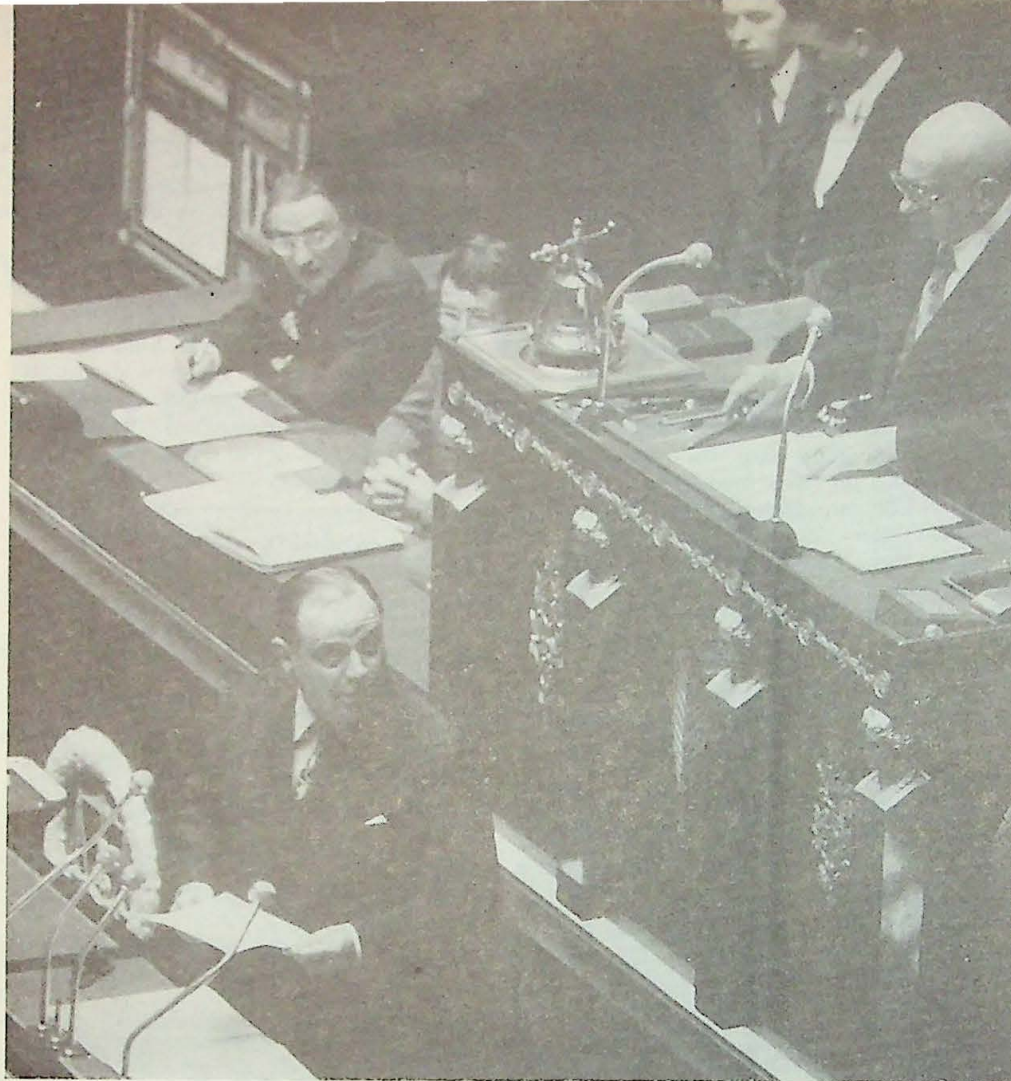
Sous l'uniforme, les soldats veulent rester des citoyens et des travailleurs à part entière. Ils réclament la reconnaissance des droits inscrits dans la Constitution : libertés d'information, d'expression, de réunion et d'association, sous toute forme leur paraissant souhaitable, et en particulier syndicale. Dans ce sens, le Parlement se devra d'abroger les textes de discipline militaire compor-

caserne : l'affectation systématique du soldat à des centaines de kilomètres de son lieu d'origine coûte à l'Etat plusieurs milliards de remboursements annuels à la SNCF. Elle engloutit en frais de transport les deux tiers de la maigre solde des appelés.

- Le droit inaliénable à la permission hebdomadaire de quarante-huit heures pour tous les militaires ; les quartiers libres le soir en dehors des strictes nécessités de service.

- Le libre choix de la date d'incorporation entre 18 et 25 ans.

- La création de commissions d'hygiène et de sécurité contrôlées par les délégués élus des soldats.



A quoi sert le Parlement ? 1974-1975 : l'offensive giscardienne

Une des premières préoccupations de ce régime aura été d'élargir sa base sociale.

Pour Valéry Giscard d'Estaing, la politique de modernisation accélérée de l'économie française, qui vise à l'intégrer toujours à la division internationale du travail, ne peut s'accommoder d'une politique platement conservatrice, comme au temps de Pompidou (1). Il convient d'élargir la base sociale du régime en remplaçant les couches sociales en voie de disparition par des couches nouvelles, essentiellement salariées et jouant un rôle primordial dans le procès de production : cadres, techniciens de production, employés du nouveau tertiaire (informatique, banques, assurances...) et même une partie de la classe ouvrière, notamment des secteurs de pointe (aéronautique, électrique).

La première offensive, et la plus marquante, dans la mesure où elle prenait de face les milieux les plus conservateurs, a porté sur le terrain de la libéralisation des mœurs. S'adressant principalement aux jeunes et aux femmes des classes moyennes — traditionnellement plus « libérales » en ce domaine que la classe ouvrière —, elle a

revêtu de très nombreux aspects : abaissement de la majorité civile à 18 ans (loi du 5 juillet 74), remboursement des contraceptifs par la Sécurité sociale (loi du 4 décembre 74), libéralisation de l'avortement (loi du 15 janvier 75, votée grâce aux voix de l'opposition), légalisation du divorce par consentement mutuel (loi du 11 juillet 75), recouvrement public des pensions alimentaires (loi du 11 juillet 75). Plusieurs textes ont même été adoptés en faveur des détenus (loi du 11 juillet, 6 août et 31 décembre 75), permettant momentanément de réduire l'effervescence que connaissaient les prisons.

Le pouvoir s'est ensuite efforcé de récupérer la contestation écologique. Les textes ont été si nombreux dans le domaine de l'environnement qu'on peut presque parler de « pollution législative ». Plutôt qu'une législation globale qui s'attaque aux racines des déséquilibres écologiques, — la loi-cadre sur la protection de la nature (loi du 10 juillet 76) ne saurait en tenir lieu —, les lois partielles ont proliféré. (Voir ci-dessous)

Offensive « écologiste »

Véritable « pollution législative » dans le domaine de l'environnement. Des textes épars cherchent à remédier à certaines conséquences du mode de développement prédateur de la société industrielle, mais, bien sûr, ne le remet jamais en cause. Par exemple : création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (loi du 10 juillet 75), de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (loi du 15 juillet 75) et de l'Agence pour les économies d'énergie (loi du 29 octobre 74) ; textes relatifs à la prévention et à la répression de la pollution marine (loi du 7 juillet 76 et 26 mai 77) ; refonte de la législation de 1917 sur les établissements classés (loi du 19 juillet 76) et du Code minier (loi du 16 juin 77). Sans parler des multiples réformes du Code de l'urbanisme renforçant un certain contrôle des communes sur leur propre développement...

Les consommateurs ont constitué une autre cible privilégiée du législateur, même si l'offensive giscardienne a été dans ce domaine plus lente à s'affirmer du fait des résistances des groupes de pression professionnels. Déjà l'article 46 de la loi Royer (27 décembre 73) avait reconnu aux associations de consommateurs l'action civile devant les tribunaux. Le droit de la consommation a été ultérieurement enrichi de plusieurs autres textes relatifs à l'information et à la protection des consommateurs : la loi du 10 janvier 78 sanctionne notamment les clauses abusives des contrats.

Concernant le logement, de nombreux textes sont venus encourager l'accession à la propriété, louée par le régime pour ses vertus conservatrices : citons la loi du 27 décembre 75 relative aux opérations d'accession à la propriété réalisées par les organismes HLM ; la loi du 31 mai 76, due à une « généreuse » initiative de M. Dassault, qui tend à faciliter l'accession des salariés à la propriété ; enfin la loi du 4 janvier 78, relative à la responsabilité et l'assurance dans le domaine de la construction qui devrait éviter aux nouveaux propriétaires de maisons individuelles les misères qu'ont connu les acheteurs de « chalandonnettes ».

Le libéralisme giscardien souffle même un temps sur le terrain des institutions : droit de vote à 18 ans (loi du 5 juillet 74) ; création, durant l'été 1974, de trois commissions d'enquête parlementaires, notamment sur les pratiques des sociétés pétrolières ; contrôle de la constitutionnalité des lois à l'initiative de 60 députés ou sénateurs (loi du 29 octobre 74) ; élection du maire de Paris (loi du 31 décembre 75) ; réorganisation de la Corse (loi du 15 mai 75) dans l'espoir de récupérer une partie du mouvement autonomiste.

Le front principal

Mais Giscard d'Estaing est bien conscient qu'on ne peut établir durablement une

nouvelle alliance de classes sans porter le fer au cœur du problème, c'est-à-dire dans les rapports sociaux de production. Après les fronts secondaires, il faut s'attaquer au front principal. Les salariés représentant aujourd'hui plus de 80 % de la population active, il est indispensable à la survie du régime de récupérer une large fraction de ces travailleurs. Sans doute le contexte propre à la France ne permet-il pas d'obtenir, au travers des organisations syndicales, l'intégration au système de l'ensemble de la classe ouvrière, comme en Allemagne ou en Grande-Bretagne. Du moins est-il possible de tenter de détacher de la classe ouvrière les composantes les plus récentes du prolétariat, celles qui ont le moins de traditions syndicales.

La démarche est d'abord entreprise en direction des femmes, dont l'apport est de plus en plus essentiel à la production — même si en période de crise, on peut temporairement les dissuader de se presser sur le marché du travail. De nombreux textes « protecteurs » ont été adoptés afin de rendre conciliable le travail des femmes avec leur rôle traditionnel de mère de famille : protection des femmes enceintes (loi du 11 juillet 75), création du congé post-natal dans le secteur public (loi du 9 juillet 76) et du congé parental d'éducation dans le secteur privé (loi du 12 juillet 77), bonification de la pension de retraite (loi du 3 janvier 75) et abaissement à 60 ans d'ici à



Photo DR

Travailleurs manuels :

« Des catégories sociales particulièrement courtisées ».

1979 de l'âge de la retraite des salariées (loi du 12 juillet 77).

Autre catégorie courtisée : les travailleurs

manuels auxquels on promet une retraite anticipée (loi du 30 décembre 75) et une prévention contre les accidents du travail (loi du 6 décembre 76) ; c'est également eux, et surtout les travailleurs du bâtiment, que visent la loi du 27 décembre 75 abaissant à 52 h par semaine (au lieu de 57 précédemment) la durée maximum en travail et la loi du 27 décembre 74 relative à la durée du travail et au repos hebdomadaire des salariés agricoles.

Les travailleurs du secteur public ne sont pas non plus négligés : en assurant une certaine progression de leur pouvoir d'achat, principalement pour les basses rémunérations, les contrats salariaux signés en 1974 et 1975 par les syndicats « responsables » (FO, CGT, CFDT) permettent de canaliser les revendications et d'éviter ainsi la désorganisation de la production.

Cependant, à la période d'euphorie — où l'opération de charme tous azimuts semblait devoir à terme porter quelques fruits —, succède bientôt le piétinement du régime. Les velléités réformatrices de VGE sont contrecarrées à la fois par la crise économique et la grogne parlementaire des gaullistes.

Michel SYLVAIN ■

La semaine prochaine : « 1976-1977 : l'enlèvement ».

(1) Voir TS de la semaine dernière : « A quoi sert le Parlement ? : bilan d'une législature. »

L'ÉCOLOGIE POLITIQUE FACE AUX ÉLECTIONS

La signature, en décembre 1977 d'un accord électoral avec « Ecologie 78 » avait permis à « SOS-Environnement » de s'affirmer comme composante de la mouvance écologique. Aujourd'hui, forte de cet acquis, l'organisation que préside J.-C. Delarue — et qui compte dans ses rangs de nombreux transfuges ou sympathisants du RPR et du PR —, entend s'imposer en région parisienne par la présentation de 42 candidats « Ecologie 78-SOS-Environnement » sur les 78 circonscriptions de l'Île-de-France. Ainsi seraient jetées les bases de la création d'une « FO de l'écologie » ; et qui sait à terme d'un véritable parti de la droite écologique.

Mais les militants qui sur le terrain ont animé les luttes écologiques, la marche sur Nogent entre autres, accepteront-ils les « parachutages électoraux » d'une organisation singulièrement limitée dans son implantation locale et absente de l'action contre le nucléaire civil et militaire ? On peut en douter sans pour autant sous-estimer que le jeu des réponses dilatoires pratiqué par une partie du courant écologique ne saurait se prolonger sans favoriser une opération préoccupante.

Car les voies de la récupération sont multiples. Les partis traditionnels l'ont tentée par les ajouts « verdâtres » à leurs professions de foi ; mais l'organisation d'une « journée de l'arbre » ne suffit pas à combler d'aise le militant antinucléaire. De plus l'écologie en devenant politique, dérange et

menace de bousculer les rapports politiques établis. Il fallait donc la neutraliser de l'intérieur. D'où l'écocentrisme. « Sortez les sortants » : le vieux mot d'ordre du marais politique lancé au nom de la défense de l'environnement pourrait, dans la crise politique actuelle, assurer la promotion électorale d'un moderne syndicat de candidats. L'ancienne pratique des notables de l'apolitisme trouverait ainsi un renouveau inattendu mais d'autant plus dangereux pour le développement d'une convergence sur les objectifs écologiques.

Car les problèmes posés par celle-ci supposent une rencontre des forces actives de l'écologie avec les divers mouvements sociaux qui luttent à la fois pour un renversement culturel radical et l'établissement de nouvelles structures de société : le mouvement des femmes, des nationalitaires, de la non violence aussi bien que le combat des militants autogestionnaires dans le secteur de la production.

Or le centrisme politique, quels qu'en soient les alibis, est aux antipodes d'une telle convergence qui fonde pourtant « l'espace écologique ». L'expérience de la confrontation des militants syndicalistes et écologistes (notamment contre le nucléaire) en est la démonstration vivante à l'esprit de beaucoup de militants.

Aujourd'hui les forces écologiques et antinucléaires doivent utiliser les élections afin de renforcer leur poids politique et être

à même de s'affirmer dans le difficile conflit qui très probablement suivra mars 78. Tel est, entre autres, l'objectif du Front autogestionnaire qui se fonde sur un choix politique net : la reconnaissance de la nécessaire convergence de mouvements sociaux qui, isolés, resteraient sans réelle prise sur les développements politiques que nous présentons. D'où le refus des ambiguïtés face à un pouvoir qui doit être défait en mars 78 pour que s'élargissent les chances du combat que nous soutenons depuis des années.

En même temps le Front autogestionnaire n'entend « satelliser » personne, à commencer par ceux qui n'acceptent pas entièrement ses choix politiques. C'est pourquoi ses militants sont ouverts à des accords locaux (et départementaux) entre les comités d'« Ecologie 78 » et ceux du Front autogestionnaire pour une présentation de candidats sur une base politique commune. De tels accords existent d'ailleurs dans diverses circonscriptions évitant ainsi un éparpillement des efforts (et le 12 mars, des voix) entre deux tendances se réclamant également de l'écologie et de la lutte contre le nucléaire.

Car convergence dans la lutte électorale, devrait ultérieurement permettre un approfondissement des perspectives communes. Et c'est bien là l'essentiel qui nous fait aujourd'hui refuser le sectarisme.

Serge DEPAQUIT ■

Assez !

Assez ! Voilà ce que des milliers d'automobilistes pensent tout bas

Il m'arrive de prendre la voiture, ne serait-ce que pour me rendre dans les locaux de *Tribune socialiste*. Depuis l'enlèvement du baron Empain, la chose est devenue franchement désagréable. Moins en raison du froid, du brouillard, du verglas ou de la pluie que de la présence envahissante et prégnante d'agents de la force publique qui, mitraille à la hanche, obstruent rues et carrefours, quadrillent toute la région parisienne. La première question qui vient à l'esprit devant un tel déploiement de force (son opportunité sera abordée plus loin) est celle du cadre légal dans lequel opèrent les préposés au quadrillage : de police administrative ou de police judiciaire ? Certes, lecteurs assidus de *TS*, vous vous gausserez d'un tel souci de précision. Police administrative ou police judiciaire, le résultat n'est-il pas le même ? Les automobiles sont stoppées, l'identité des passagers est vérifiée, leur coffre ouvert et fouillé.

Sachez pourtant que le résultat n'est pas le même. Qu'en effet, s'ils opèrent dans un cadre de police judiciaire, les policiers disposent de prérogatives limitativement répertoriées par la loi, qu'en situation de police administrative, les dites prérogatives sont pratiquement inexistantes.

C'est la raison pour laquelle, il vous est recommandé, en cas d'interpellation intempestive d'opérer de la manière suivante. Commencez par demander (avec courtoisie) au pandore de service de pointer son arme

sur l'asphalte pour éviter que celle-ci ne raie la carrosserie de votre voiture. Puis demandez lui (toujours très courtoisement afin d'éviter le risque de poursuites en flagrant délit pour outrages à agent de la force publique) s'il a la qualité d'officier de police judiciaire et, dans la négative (cas le plus fréquent) où se trouve l'officier de police judiciaire (OPJ) compétent territorialement pour procéder aux opérations prévues par les articles 14 et 17 du Code de procédure pénale. Il est essentiel de savoir que l'agent de police dépourvu de la qualité d'OPJ n'a le droit que de vérifier l'identité du seul conducteur et de s'assurer que celui-ci est muni des papiers nécessaires à la conduite d'un véhicule : permis, attestation d'assurance et vignette. Il lui est notamment interdit (formellement) d'ouvrir le coffre de votre voiture et a fortiori de le fouiller.

Si, vexé par vos questions, le policier vérificateur persiste à vouloir mettre son nez dans votre coffre, faites-lui observer (avec la même et constante courtoisie) que cela ne vous paraît pas légal mais que vous acceptez de l'ouvrir à condition que soit dressé un procès-verbal de perquisition, en application de l'article 66 du code de procédure pénale.

Il a alors le choix entre deux solutions :

● soit passer outre et commettre à la fois un abus d'autorité, fait prévu par l'article 184 du code pénal et puni de 6 jours à un an de prison et d'une amende de 500 F à 3 000 F, et un attentat à la liberté, fait prévu par l'article 114 du code pénal et puni de la dégradation civique ;

● soit établir un procès-verbal de perquisition qui constituera la preuve de l'ouverture du coffre et permettra, le cas échéant, de le poursuivre devant une juridiction répressive s'il a agi en dehors des cadres prévus par la loi.

En effet, un policier n'a le droit d'ouvrir votre coffre (la voiture est assimilée à un domicile) que s'il a d'une part la qualité d'officier de police judiciaire (celle d'agent de police judiciaire ne suffit pas) et si d'autre part il opère soit en flagrant délit soit sur commission rogatoire d'un juge d'instruction. En toute hypothèse, il est tenu d'en dresser un procès-verbal.

Un dernier conseil : ne signez jamais de tels documents. Contentez-vous de la signature du policier et n'oubliez pas de relever son numéro de matricule. Gageons que si les personnes vérifiées réclamaient des auto-

rités de police la simple application de la loi, le dispositif mis en place depuis quinze jours deviendrait automatiquement inopérant. Car, son objet n'est pas de découvrir les ravisseurs du baron Empain ou le tueur Yves Maupetit.

C'est ce que vient d'avouer tranquillement à Marseille, l'ex-ministre de la Police, Michel Poniatowski, un expert en la matière : « Je ne sais pas si cela aura des résultats pour retrouver M. Empain ou Yves Maupetit, mais ce que je constate, c'est que la moyenne des hold-up, qui était de douze dans la région parisienne est tombée à deux et que les cambriolages ont été divisés par six [...] Il faut que la population accepte les disciplines et les inconvénients qui en découlent... »

Voilà qui est clair. De même qu'il est patent que la dénonciation de telles pratiques gêne considérablement les autorités gouvernementales. Michel Poniatowski en a convenu en expliquant que « la lutte contre la criminalité n'est pas toujours facilitée par une certaine presse de gauche et par certains juges qui, pour des raisons politiques, interprètent la loi de façon souvent laxiste. » En l'occurrence, le laxisme est dans le camp gouvernemental. Et cette « presse » est parfaitement fondée à constater que le gouvernement hésite de moins en moins à piétiner la légalité républicaine. Il est vrai que l'exemple vient de haut puisque M. Peyrefitte n'a pas craint de lancer, en sa qualité de responsable du gouvernement par intérim, en l'absence de Raymond Barre, un appel solennel à la délation. La délation qui dans notre code pénal s'appelle dénonciation calomnieuse (article 373) délit puni d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 500 F à 15 000 F.

« Point trop n'en faut » s'exclamait récemment un honorable confrère (1). C'était rester en deça de ce que pensent nombre de citoyens simplement attachés au respect du droit et des libertés républicaines. En fait, c'est assez.

A vous tous, lecteurs de *TS* qui en avez également assez, faites-nous part de vos témoignages et n'hésitez pas à nous contacter en cas de vérification et détention arbitraires. Nous donnerons à ces affaires les suites pénales qu'elles impliquent. Lutter aujourd'hui contre les menées liberticides du gouvernement, c'est d'abord se battre pour le respect des lois existantes. Quand on apprend que des centaines de CRS et de policiers sillonnent le département de Seine-et-Marne en faisant du porte à porte, quand on apprend que ces opérations vont être renforcées et étendues « à certains départements de province », il devient urgent de dire : oui vraiment, c'est assez !

Michel ETIENNE ■

(1) Voir *Le Monde* du 27.1.78, page 22.

MEA CULPA

Faute de place, nous avons été contraints de repousser à la semaine prochaine la suite de l'article sur les autonomes. ■

Fouilles :
« L'illégalité la plus totale »



CFDT : quelle action aujourd'hui ?

A six semaines des législatives, le dernier congrès de la centrale révèle un syndicat sûr de lui-même mais en débat sur sa pratique.

Le dernier conseil national de la CFDT avait un ordre du jour chargé : examen de la situation générale à six semaines des législatives, rapports avec les internationales syndicales, élaboration d'un document sur « nationalisation et plan », réexamen du chapitre 7 de la plate-forme votée en juin dernier et les problèmes des ingénieurs et cadres dans la confédération. De ce volumineux travail, ne nous ont été livrées, pour l'instant, que les conclusions sur les deux premiers points (1). Elles montrent une CFDT sûre d'elle-même dans ses rapports avec les forces politiques, mais en réflexion sur sa pratique syndicale et les moyens de débloquer la situation sociale.

Pour la gauche unie

Rendant compte des travaux, la direction confédérale s'est attachée à préciser l'analyse que fait la CFDT de la situation politique actuelle. Pour couper court aux critiques concernant la virulence des propos d'Edmond Maire sur le PCF, il a été rappelé que la position de la CFDT s'entendait



comme un ensemble : mise en garde contre les conséquences d'une rupture en septembre dernier, mise en évidence des insuffisances des propositions sociales du PS en octobre et enfin en janvier, critique des décisions du PCF. La CFDT veut semble-t-il en rester là, après avoir appelé ses adhérents à « tout faire au premier comme au deuxième tour pour la victoire des forces politiques de gauche ».

Pour la CFDT, les forces de gauche sont

le PS, le PCF, le MRG et le Front autogestionnaire. L'extrême gauche et les écologistes, qu'elle estime opposés à une victoire de la gauche (analyse qui à notre avis est partiellement inexacte, en tout cas en ce qui concerne le Front révolutionnaire), ne représentent donc pas à ses yeux des forces politiques pour qui pourraient voter ses adhérents.

Autre aspect de cette analyse politique : on avait cru comprendre, à travers la diatribe d'Edmond Maire contre le PC, que la CFDT choisissait le camp du PS et, à terme, d'un gouvernement PS homogène. En rappelant sa conception de l'union des forces populaires, son attachement à la présence des communistes au gouvernement, donc à une gauche unie, la CFDT a coupé court à ces interprétations. Mais elle a affirmé dans le même temps sa fidélité à la nécessité que se constitue dans le pays un puissant courant socialiste autogestionnaire, contraignant toutes les forces politiques à intégrer l'aspiration à l'autogestion. Si tout ceci n'est pas nouveau, le besoin de le rappeler démontre que la deuxième centrale syndicale française tient toujours autant à son indépendance et à sa stratégie.

Stratégie ? Certains avaient supputé à la lecture du long rapport présenté par Jacques Moreau qu'elle pourrait être remise en cause. Nous nous étions d'ailleurs interrogé sur le sens de certains propos qui mettaient en avant la négociation et évoquaient l'aspect positif de l'unité à trois avec FO. Jacques Moreau s'est défendu d'être partisan de ce type d'orientation. Il entendait simplement lancer dans la CFDT une réflexion et non une révision : réflexion en particulier sur l'action de branche, sur les difficultés de maintenir la mobilisation sociale dans la période écoulée du fait de la domination des stratégies politiques, et recherche des nouveaux moyens à mettre en œuvre pour établir un rapport de force avec un pouvoir et un patronat qui refusent de discuter.

Mais, le rapport de Jacques Moreau a soulevé le scepticisme et les critiques de nombreuses régions et fédérations. Ces dernières ont considéré en particulier que l'analyse négligeait l'importance de l'action globale se traduisant en particulier par les journées nationales et qu'elle pouvait avoir

un aspect démobilisateur. Elles ont surtout souligné qu'il n'y a pas à établir d'opposition entre les différentes formes de luttes. Irritées également par certaines remises en cause de l'unité d'action contenues dans le rapport, elles ont présenté un amendement, à la résolution générale proposée au conseil national.

Un amendement lourd de sens

Mais cet amendement change en fait toute l'orientation du texte initial. Présenté par certaines régions (Pays de Loire, Auvergne et Rhône-Alpes) et soutenu par les fédérations de la « contribution », il rappelle le refus de l'attentisme électoral, la caution apportée par FO et la CFTC aux pseudo-négociations du pouvoir et du patronat et l'importance des luttes souvent dures menées contre l'austérité, le chômage et la répression syndicale. Contrairement au pessimisme du texte initial qui soulignait l'insuffisance des mobilisations interprofessionnelles et la priorité à donner à une action articulée, l'amendement insiste sur l'action à tous les niveaux :

« Face à ces difficultés, des résultats positifs ont été obtenus. Dans la situation présente, il importe de donner un élan nouveau à la mobilisation des travailleurs. L'action doit être relancée à tous les niveaux, dans les entreprises, les branches professionnelles, pour obliger le patronat à négocier ; sur le plan local ou national pour coordonner et amplifier les actions concernant les problèmes communs des travailleurs : SMIC, retraite, Sécurité sociale.

Dans l'immédiat, il importe de mettre un accent prioritaire sur le développement de l'action, au niveau des branches et secteurs professionnels, et s'appuyant sur les objectifs contenus dans la plate-forme CFDT. Cette ligne d'action appelle également un développement d'initiatives de la part des Unions régionales, départementales et locales, notamment sur les problèmes d'emploi et de répression syndicale... Le rassemblement du 11 février 1978 à Besançon, en liaison avec plusieurs fédérations, s'inscrit dans cette orientation. »

Voté par mandats et majoritaire (779 pour, 745 contre, 115 abstentions), il fut intégré. Ceci a incité certaines fédérations et régions dites majoritaires (FGM, Bretagne, agriculture, etc...) à s'abstenir sur le texte final de la résolution générale, (qui fut néanmoins adoptée par 70 % des présents). Le débat qui fut assez souvent houleux, montre que la conception des luttes sociales conduit à des clivages, importants. Il n'est pas exempt d'arrière-pensées politiques, en particulier sur la nature et l'importance de la mobilisation sociale qui précèdera et qui suivra une victoire de la gauche. Les organisations dépositaires de l'amendement ont préféré dire clairement qu'il faut l'organiser et la maintenir à tous les niveaux, plutôt que de la concentrer dans les branches en risquant de lui faire perdre de son intensité, de l'orienter vers un syndicalisme de concertation. Mais le problème ressurgira.

Yves SPARFEL ■

(1) Sur nationalisation et plan et le chapitre 7, nous exposerons les positions de la CFDT dans un prochain numéro de TS.



Georges Séguy :
« Des remous dans la CGT ? »

CGT : Remous dans le placard

La centrale de Georges Séguy met tout son poids dans la balance... du PCF

Depuis plusieurs mois, des désaccords importants sont apparus entre les militants socialistes et la direction de la CGT. La campagne « pour que vive le Programme commun », lancée en octobre dernier, marque le pas. Le renforcement, réponse à toutes les préoccupations dans la centrale, piétine. Dans les rapports avec la CFDT, les critiques traditionnelles sont laissées de côté.

« Remous dans la CGT ? Ainsi était titré un article de Georges Séguy dans *Le Monde* du 28 janvier. Pour lui, les contestations sont peu nombreuses et le bureau national n'a fait que respecter ses mandats. On peut s'interroger.

Les harmoniques

Georges Séguy n'outrepasse-t-il pas son mandat, lorsqu'il déclarait le 10 janvier à France-Inter : « A force de leur dire que les positions du PCF et de la CGT sont identiques, nombre de ceux qui ne votent pas encore communiste peuvent être incités à le faire le 12 mars, pour mettre en harmonie leur vote politique avec leur choix syndical. » Le respectait-il quand, le 8 janvier, sur Antenne 2, une semaine après la conférence nationale du PCF, il affirmait : « Il faut faire au mieux pour que le poids de la classe ouvrière soit suffisant dès le premier tour » ?

De telles déclarations suscitent des doutes sur la neutralité de la CGT. Les militants du PS les ont utilisées. Leur conviction a été renforcée par le maigre bilan dressé par la direction confédérale après ses rencontres avec les partis de gauche. Ils ont en effet eu beau jeu de dire que seules les divergences avec le PS et les convergences avec le PCF avaient été publiées. La condamnation syndicale du PS et le « certificat de bonne conduite » attribués au PCF (malgré les critiques adressées à ce dernier par la CFDT sur les dangers d'une rupture de l'Union de la gauche), n'ont, en effet, pas permis de clarifier la polémique des partis de gauche devant les travailleurs.

Mais la soudaine découverte par le PS du poids mis par la CGT dans la balance de la gauche étonne. Sa subite demande d'expression dans les publications confédérales

démontre en tout cas qu'il ne compte pas abandonner le terrain au PCF dans la perspective des élections et d'un gouvernement de gauche.

Malgré les désirs de la commission exécutive, la campagne « pour que vive le Programme commun » ne donne pas lieu, dans les sections syndicales, au débat attendu. La crédibilité du Programme commun est tombée depuis septembre. N'ayant jamais, depuis 1972, été réellement pris en main par les travailleurs eux-mêmes, il n'est plus la réponse mythique à toutes les aspirations. Dans de nombreuses sections, cette campagne se réduit à un affrontement PC-PS au détriment de l'action.

L'avant-dernier comité confédéral national (CCN) s'était interrogé sur les conséquences pour la CGT de la mise en avant, comme seul mot d'ordre du traditionnel : « Union, action, Programme commun ! » Au CCN suivant, en décembre, René Buhl remarquait : « Au départ, il semble que l'on ait quelquefois hésité à prendre le chemin de cette confrontation démocratique et sereine, de peur de compromettre la cohésion de l'organisation. » Henri Krasucki aurait même par la suite reconnu : « On a l'impression qu'il y a un cadavre dans le placard et qu'on n'ose pas le sortir. »

La rencontre entre la CGT et le PSU a fait apparaître des divergences sur la nature des initiatives d'unité d'action entre partis de gauche et syndicats. Elle aurait pu en montrer d'autres sur la conception de la relation syndicats-partis. On peut estimer notamment que la place prise par le Programme commun en tant qu'accord de gouvernement, dans la CGT, est aujourd'hui à l'origine de ses difficultés. Ce ne sont pas les déclarations sur l'indépendance syndicale qui y mettront fin.

Malgré la campagne : « Vers les trois millions d'adhérents », une diminution sensible des nouvelles prises de cartes est enregistrée. Difficultés d'ouverture aux catégories techniciennes et aux couches moyennes ? Sûrement, mais la division de la gauche freine aussi l'adhésion. De nombreux militants communistes se plaignent de leur « marquage » politique qui fait se

détourner de la CGT certains travailleurs. Ils sont gênés par la similitude de leurs explications politiques et syndicales. Entre la CGT et le PCF les analyses sont proches : même théorie sur le capitalisme monopoliste d'Etat, même critique du gouvernement, même priorité accordée à l'occupation de l'appareil d'Etat, même sous-estimation des contradictions au sein de la classe dirigeante. L'autonomie des positions est donc relative. Le caractère d'organisation de masse de la CGT peut s'en trouver contesté.

« Opération charme »

« Contre ce qui nous divise, pour ce qui nous rassemble », telle est la formule résumant l'attitude de la CGT à l'égard de la CFDT. Il y a, en cela, convergence avec celle exprimée par le PCF, lequel ne ménage pas ses efforts pour apparaître comme le seul correspondant politique des deux syndicats de classe. En ont témoigné l'envoi par les communistes à des militants CFDT, du compte-rendu commenté de la rencontre PCF-CFDT, puis la grande offensive « auto-gestionnaire » du PCF. En revanche, aucune réponse n'a été publiée, ni dans *L'Humanité* ni par la CGT, aux déclarations d'Edmond Maire, qui affirmait il y a quinze jours : « C'est toute une génération qui risque d'être sacrifiée par un choix tactique désastreux » et « si elle mettait en pratique les règles d'indépendance auxquelles elle se réfère, la CGT toute entière devrait être à nos côtés pour refuser à l'avance tout comportement de ce type. » En d'autres temps, des attaques aussi franches n'auraient pas laissé la CGT silencieuse. Elles auraient pu compromettre même l'unité d'action.

Or, les deux confédérations se sont récemment mises d'accord sur un texte commun qui insistait en particulier sur les actions « par branches ». Pourtant la CGT s'est longtemps fait tirer l'oreille pour impulser ce type d'action, lui préférant les grandes journées interprofessionnelles.

Tout cela démontre que la CGT traverse une période de remous et d'hésitations. Ils sont peut-être plus fondamentaux que le malaise révélé par les militants socialistes. L'unicité de l'expression qui était jusqu'alors la règle dans la CGT se voit remise en cause.

Cela prépare-t-il de profondes mutations dans la CGT ? Pour l'instant, elle maintient une stratégie, basée, comme celle du PCF, sur l'importance des nationalisations, l'imposition du capital et la lutte contre la misère. Cette intransigeance a comme conséquence que, pour la première fois depuis longtemps, la CGT reconnaît qu'il ne doit pas y avoir de trêve électorale. Une partie de sa base, malgré une étroite marge de manœuvre que laisse un patronat qui refuse de négocier, applique les consignes de lutte. Les débouchés ne sont pas toujours victorieux. N'est-ce pas cela qui dérange aussi le Parti socialiste ? Ce dernier préférerait certainement en arrivant au pouvoir trouver en face de lui, un dirigeant aussi « responsable » que Lama, secrétaire général de la CGIL (la CGT italienne), qui vient d'inviter les travailleurs italiens à accepter les mesures d'austérité.

FEN : Le miroir brisé ?

Mille délégués, quarante quatre syndicats, cinq tendances... le congrès de la FEN se tient dans un contexte politique bien particulier

Le congrès de la FEN se tient à Nantes du 30 janvier au 3 février. Lorsque les dirigeants de la FEN ont décidé ce congrès en octobre 1977 leur choix des thèmes (Unité et responsabilité !) était dicté par la perspective d'une victoire électorale de la gauche.

- **Unité de la FEN d'abord** : en décidant un congrès d'anniversaire puisque la FEN fête, en ce début d'année, le 30^e anniversaire de sa création. Trente ans d'autonomie, trente ans de coexistence, plus ou moins pacifique, entre divers courants.

- **Responsabilité ensuite**, dans la mesure où le poids de la FEN est important (notamment dans le premier degré) ; rien en effet ne peut se faire sans son accord ou sa complicité. M. Haby lui-même est obligé d'en tenir compte dans ses projets. La gauche au pouvoir demain n'y échapperait pas.

- **Enfin choix de la ville**. Tout un symbole : c'est à Nantes qu'en 1938 s'est tenu le congrès d'une CGT réunifiée après le Front populaire.

La rupture entre le PC et le PS modifie bien évidemment quelque peu le contexte de ce congrès. Certes il ne faut pas s'attendre à des changements décisifs dans le rapport des forces entre les différentes tendances (voir encadré) : les jeux sont connus d'avance puisque la répartition des mandats se fait sur la base de votes d'orientation intervenus dans chacun des 44 syndicats composant la FEN, votes opérés il y a un an le plus souvent.

Reste que si le secrétaire général A. Henry envisage de lancer un vibrant appel à l'unification syndicale mais est obligé d'en rabattre, c'est que ce congrès a valeur de test.

Quelles sont les analyses et les perspectives de chacune des deux grandes tendances, en bref quelle stratégie entendent-elles développer après mars ? Même s'il ne leur est pas possible d'abattre toutes leurs cartes à 40 jours des élections, chacune fourbit ses armes ; il devrait être possible de déceler leur tactique. En particulier on doit pouvoir mesurer les effets de la rupture PC-PS dans les rapports entre les tendances mais aussi à l'intérieur de chacune. Possible aussi de mesurer si les forces « centrifuges » s'accroissent vers la constitution définitive d'une « FEN-bis », si A. Henry a réussi à

contrôler le redressement d'UID. Intéressant enfin d'apprécier les retombées de deux événements :

- d'une part le recul de la FEN aux élections du CEGT (pertes de 3 à 5 %) au profit du SGEN-CFDT mais surtout au profit des syndicats de droite (avec l'apparition de FO et de son développement) ;



Photo DR

A. Henry :

« Un congrès difficile »

- d'autre part, le sondage du journal *Le Monde* qui derrière le fait que 70 % des enseignants envisagent de voter à gauche, en majorité pour le PS, soulignait les contradictions profondes au milieu. Les enseignants sont travaillés entre une attitude politique orientée vers le changement et une

attitude professionnelle tournée vers le conservatisme. Ces contradictions sont essentielles pour comprendre les rivalités des tendances : aux clivages politiques se superposent le plus souvent les clivages catégoriels sur lesquels joue habilement le ministère.

Dans l'hypothèse d'une victoire électorale de la gauche A. Henry devrait encore préciser le jeu qu'entend mener le FEN, en particulier ce qu'elle veut obtenir dans une « grande négociation » du type Grenelle. C'est sur ces thèmes que se poseront les questions des rapports avec le CGT, avec le CFDT et même avec FO.

Quoi qu'il en soit le congrès 1978 de la FEN sera tout aussi politique dans ce qu'il dira que dans ce qu'il ne dira pas.

Jean CEVENNES ■

Radioscopie

C'est peu que de parler de la puissance que représente la FEN (Fédération de l'éducation nationale). Des chiffres ? 550 000 adhérents, la plupart membres du SNI (Syndicat national des instituteurs) — 320 000 —, le plus important des 44 syndicats nationaux que regroupe la Fédération dirigée par André Henry. Par ordre d'importance viennent ensuite le SNES (Syndicat national de l'enseignement du second degré), 92 000 adhérents, le SNAEN (Syndicat national des agents de l'éducation nationale), 32 500 adhérents, enfin le SNE-Sup (Syndicat national de l'enseignement supérieur) qui rassemble 10 500 enseignants. Au total très exactement les trois-quarts des personnes de l'éducation nationale. La FEN est cependant loin d'être homogène. Chacun de ses congrès est ponctué de votes qui traduisent sa diversité politiques et philosophique. La tendance majoritaire ? UID (Unité, indépendance et démocratie) : elle obtenait, en 1976, lors du dernier congrès de la Fédération à Grenoble, plus de la moitié des suffrages : très exactement 55,9 % de ces derniers. Fortement marqué par ses sympathies à l'égard du Parti socialiste, cette tendance — largement majoritaire au sein du SNI —, est très fortement concurrencée — notamment à travers le SNES et le SNE-Sup où elle est prédominante —, par le courant que dirigent les communistes : Unité et action (U et A) qui, à Grenoble toujours, obtenait 33,84 % des mandats. Viennent ensuite des courants très nettement minoritaires : l'EE (Ecole émancipée) avec 5,42 % suffrages — à la sensibilité d'extrême gauche, voire anarcho-syndicaliste —, le FUO (Front unique ouvrier), 3,20 %, d'obédience trotskiste — en fait tendance unitaire entre l'OCI (Organisation communiste internationale) et l'AJS (Alliance des jeunes pour le socialisme), enfin Education et autogestion, proche de Renovation syndicale. ■

Les matons de l'espace

L'espace est saturé. Par des satellites espions à vocation militaire. Mais Américains et Soviétiques gardent jalousement le secret.

Quelques bouts de tuyaux, une boîte métallique fichés dans la glace, au centre d'un cratère de trois mètres de large : ce sont, dans le grand Nord canadien, à 400 km au sud-est de Yellowknife, quelques débris du satellite-espion « *Cosmos 954* » qui s'est désintégré en pénétrant notre atmosphère dans la nuit du 23 au 24 janvier.

Les agences de presse du monde entier ont annoncé l'accident en termes approximatifs : « *Un satellite à propulsion nucléaire de type Cosmos s'est écrasé...* » On apprend en même temps que depuis la mi-janvier, Américains et Soviétiques « *savaient* » et se concertaient : que d'autres pays avaient été alertés... Aujourd'hui les autorités s'empres-sent cependant de rassurer : « *Aucun danger de radio-activité n'est à craindre* ».

« *Cosmos 954* » a été lancé le 18 septembre, du territoire soviétique. Un communiqué de Moscou signale alors que le satellite est destiné à « *la poursuite de l'étude de l'espace* ». Plus précisément — et personne n'est dupe —, il s'agit d'un engin de surveillance, le 16^e du genre, qui a pour mission de contrôler les océans au moyen d'un super-radar. Il est équipé d'un générateur d'une cinquantaine de kg d'uranium 235 : une telle quantité ne peut servir qu'au fonctionnement d'un appareillage très puissant pouvant déceler la très fine trace thermique des sous-marins nucléaires.

Brusquement...

Jusqu'à Noël, tout se passe bien. Puis, c'est l'incident : un communiqué soviétique déclare : « *Une brusque dépressurisation est intervenue le 6 janvier qui entraîne une descente du satellite selon un régime imprévu* »... l'issue est certaine : l'engin se désintégrera à la fin du mois. Dès lors, Américains et Russes entrent en contact. Sbignew Brzezinski, conseiller de Jimmy Carter pour la sécurité, presse de questions l'ambassadeur d'URSS à Washington... Ce dernier se fait apaisant : en se désintégrant dans les couches denses de l'atmosphère, l'uranium et les produits radio-actifs de « *Cosmos 954* » se dissémineront à très haute altitude, au long d'une trajectoire de plusieurs milliers de kilomètres...

Les observateurs américains sont moins confiants et prévoient l'accident pour la nuit du 24 au 25 janvier. Ils préviennent le Canada, le Brésil, le Danemark, l'Italie, l'Allemagne fédérale : tous pays menacés par la chute de l'engin.

Dans le grand Nord canadien, la zone suspecte où des débris du satellite ont été repérés est isolée par un cordon militaire infranchissable. Ces fragments, dit-on, émettraient une radiation de l'ordre de 100 millicuries — le danger serait nul, à partir d'une trentaine de mètres...

Nous en sommes là de ce qui, dans les milieux très officiels, n'est considéré que comme un « *incident mineur* », un accident de parcours en quelque sorte. De toute évidence, des deux côtés — entendez les deux super-grands —, on entend minimiser l'événement. Pourquoi ? Là précisément est la question.

Un secret bien gardé

Jusqu'ici le secret a été bien gardé. Des deux côtés, compte-tenu de l'avantage technologique, on fait la sourde oreille. Les satellites-espions ? Une légende. Tout au plus un moyen « *comme un autre* » de prévenir une attaque éventuelle de l'adversaire. Dans tous les cas, compte tenu des « *accords stratégiques* » en cours, les satellites constituent la meilleure garantie pour s'assurer du respect de ces derniers. Conclusion : ce n'est pas leur existence qui menacerait la paix mais bien leur absence. CQFD. Ce raisonnement, il est vrai, obéit à une certaine logique.

On s'explique ainsi beaucoup mieux la discrétion observée par Washington lors de « *l'affaire* » récente de « *Cosmos 954* ». En dépit de leur rivalité, l'URSS et les Etats-Unis entendent bien passer l'éponge sur certaines « *bavures* », dès lors que le débat sur la « *guerre secrète* » qu'ils se livrent pourrait être porté sur la place publique.

Or voici précisément que, en dépit du « *mur de silence* » dressé par les deux partenaires et complices, des « *secrets d'Etats* » viennent d'être « *éventés* » par un malencontreux accident. Ne serait-ce que parce que tout le monde s'interroge. Il est grand temps. L'espace, qu'on croyait être

l'objet d'une compétition pacifique, est en réalité exploré à des fins militaires. Depuis vingt ans déjà.

La rivalité entre les deux super-puissances ne connaît plus de limites. Ni dans la variété des appareils conçus, ni dans leur sophistication. Certains ont pour mission de photographier — grâce à des téléobjectifs extrêmement puissants —, de grandes étendues du sol terrestre, ou tel détail susceptible d'être exploité à des fins militaires. D'autres, plus élaborés (dotés d'appareillages sensibles aux rayons infra-rouges), s'attachent au signalement de tout lancement de fusées. Rôle capital évidemment : toute attaque émanant de l'adversaire permet, en l'espace d'un quart d'heure, d'organiser la riposte. D'autres enfin, sont capables de mesurer (à très haute altitude : environ 40 000 km) la nature (type de fusée) et le caractère « *performant* » des engins de l'adversaire. Ce ne sont que quelques exemples.

Les plus redoutables

Reste cependant les plus redoutables — les plus redoutés aussi : les satellites anti-satellites. C'est l'Union soviétique qui, la première — très exactement en octobre 1968 —, entreprend des essais de cette nature. L'apparition de tels objets d'interception pose ou s'en doute, un problème majeur aux Américains. Les Soviétiques « *ont pris l'initiative dans un domaine que nous préférons laisser inexploré. Ils ont fait de l'espace une nouvelle dimension de la guerre.* » Cette déclaration n'émane pas de n'importe qui, mais du n°3 de Pentagone, Malcolm C. Currie. Et les Américains ont de la suite dans les idées. Les Russes veulent la guerre ? Ils l'auront. Le Pentagone met en chantier un satellite offensif de 15 cm de diamètre (commandé aux firmes *General Dynamics* et *Vought Corp.*) pouvant être lancé, soit à partir d'un « *satellite-bus* », soit, pourquoi pas, à partir du nouveau chasseur F 15, capable, en 3,5 Mn d'atteindre l'altitude de 33 000 m.

Désormais, plus d'équivoque possible. L'espace est susceptible d'être colonisé par les engins de mort. Car, dans cette course effrénée pour devancer l'adversaire, les traités signés peuvent être très facilement contournés. Déjà, en 1975, les USA se sont étonnés d'un certain nombre d'incidents. Plusieurs de leurs satellites sont « *aveuglés* », parfois pendant plusieurs heures. L'hypothèse de l'emploi par les Soviétiques de rayons lasers à « *haute énergie* » est alors évoquée. Elle s'avère vraie : les Américains y croient en tout cas. Et, depuis, ils travaillent dans deux directions : les lasers à « *gaz noble* » (à excitation électrique), les lasers chimiques à hydrogène fluoré. C'est ce second procédé qui s'avère le plus avantageux. C'est ce dernier d'ailleurs que la France a retenu. Car les dernières déclarations de M. Giscard d'Estaing, préconisant la création d'une « *Agence mondiale des satellites de contrôle* », ne sont pas innocentes. Tout le problème est de savoir quel accueil réserveront les super-puissances à une telle initiative.

René LANARCHE et
José SANCHEZ ■

Nucléaire : la fuite en avant

Deux accidents récents montrent, une fois de plus, la logique folle du nucléaire. La gauche ferait bien d'y réfléchir.

En l'espace de quelques jours, deux graves accidents touchant le domaine du nucléaire se sont produits. Le premier affecte le nucléaire dans ses applications civiles puisqu'il a eu lieu dans la centrale belge de Tihange située à quelques kilomètres de Hui (située à l'est de Namur). Cette centrale, qui a été construite par une société internationale regroupant EDF et des compagnies (non nationalisées) belges d'électricité, est conçue sur le même principe que les centrales françaises actuellement en période de démarrage ou encore en chantier. Ce sont d'ailleurs les mêmes constructeurs qui ont participé à sa mise en place. Framatome en particulier. Le 13 janvier, au cours de la manipulation annuelle de combustible : une fuite. Qui a entraîné la contamination d'un certain nombre de personnes (6 selon la direction, 20 selon les écologistes belges).

Le second accident affecte le nucléaire dans ses applications militaires(1) : le 24 janvier, un satellite soviétique, le « *Cosmos 954* », équipé d'un générateur nucléaire fonctionnant à l'uranium 235, s'est désintégré en pénétrant dans l'atmosphère au-dessus d'une zone quasi désertique du nord-Est du Canada.

Ces événements appellent deux remarques. L'une relative à l'information ou plutôt à la désinformation sur tout ce qui entoure le nucléaire. Dans le cas de la centrale de Tihange, ce sont les écologistes belges qui mettent au grand jour l'accident. Durant les dix jours qui se sont écoulés entre la fuite et l'information du public, la SEMO, société qui exploite la centrale, s'est bien gardée de faire une quelconque déclaration. Certes, une fois l'information diffusée, elle a invité lundi dernier les journalistes à venir juger de « *la minceur de l'incident* » ; mais quel intérêt présente une telle initiative plus de quinze jours après l'accident ?

En ce qui concerne le satellite « *Cosmos 954* » lancé le 18 septembre dernier pour une mission d'observation à basse altitude, la manœuvre qui consistait ensuite à l'envoyer sur une orbite plus haute (1 000 km) a échoué en décembre. Dès lors, le retour à la terre de l'engin était inévitable. Toutefois son point de chute restait impossible à déterminer précisément, ce qui créa une alerte atomique au niveau des gouvernements impuissants face au risque de devoir

accueillir sur leur territoire cet engin. Particulièrement la RFA, l'Italie et le Danemark qui figuraient sur la liste des « *points de chute probables* ». En fait, le hasard et lui seul a bien fait les choses puisque c'est à une région quasi désertique qu'est revenu l'honneur de recueillir le satellite. Ici encore, les informations les plus contradictoires se sont mêlées : en décembre, les Russes affirmaient qu'il ne pouvait pas tomber ; le lendemain de l'accident, tous les éléments radio-actifs s'étaient désintégrés en très haute altitude ; ensuite, l'information insiste sur le fait que les matériaux tombés ne présentaient pas de graves dangers ; maintenant la région est bouclée...

Dans les deux cas, la volonté de minimiser les événements a prévalu dès le début. Toutefois, les expressions « *techniques infaillibles* » et « *accidents, fort heureusement rarissimes* » ont commencé à apparaître simultanément dans les analyses officielles. C'est là une nouvelle attitude : prendrait-on conscience chez les tenants du nucléaire que les précautions relatives à la sécurité sont souvent insuffisantes et que même lorsque toutes les mesures semblent avoir été prises, elles ne permettent pas de parer aux déficiences de ces techniques mal maîtrisées.

Dépassant ces deux incidents fournis par l'actualité récente, force est de constater que les exemples ne manquent plus qui permettent de mettre en cause les fondements de « *l'infailibilité d'une technique soumise à de sévères tests de contrôle* ». Ainsi il convient de se souvenir des faits suivants enregistrés à Fessenheim lors de la construction : découverte, par hasard, après tous les contrôles de fabrication de défauts sur 600 coudes de refroidissement ; suite à des ruptures de manchettes de dilatation sur les circuits de refroidissement de secours, nécessité de refaire au jugé de nouvelles pièces, les plans américains n'étant pas cotés ! Ou encore à Bugey : suite à la chute lors de sa mise en place de la cuve du réacteur n° 3, des déficiences dans le soudage initial des tubes sur le fond de la cuve ont été constatées. Pourtant tous les contrôles avaient eu lieu !!! Enfin, dans le cadre d'une énumération loin d'être exhaustive, l'incendie sur le site de Browns-Ferry aux Etats-Unis en mars 1975 (deux réacteurs en service) a révélé le cumul d'erreurs incroya-

bles autant dans la conception des équipements que dans le respect de consignes de sécurité : les câbles, même ceux commandant les dispositifs de secours étaient en matériau combustible ; de plus, tous les circuits parallèles d'alimentation des dispositifs de secours passaient par le même endroit. L'utilisation d'une flamme de bougie pour des vérifications d'étanchéité avait été permise...

Ces quelques considérations permettent de trouver des origines logiques aux pannes et « *incidents* » qui surviennent régulièrement dans les centrales en exploitation.

De même, le passé offre déjà des références quant aux chutes de matériel satellisé : ainsi, le module lunaire d'Appolo 13 était muni d'un générateur à plutonium. La mission ayant échoué, le retour précipité sur terre qui en a résulté a nécessité l'usage du module qui a fini dans le Pacifique au lieu de rester comme prévu sur la lune.

Une fois de plus, ce mois-ci, le tragique n'était pas au rendez-vous du nucléaire et c'est tant mieux. Mais ces accidents, derrière lesquels il faut considérer non pas le hasard mais la résultante d'une logique doivent nous inciter à poursuivre une lutte intensive contre le pari aventuriste engagé dans tous les domaines où le nucléaire trouve son application. Il faut arrêter pendant qu'il est encore temps cette « *fuite en avant* » dans des techniques mal maîtrisées et de plus en plus compliquées. Il reste toutefois à espérer que ces deux « *petits* » accidents qui viennent de se produire servent de leçon aux défenseurs du nucléaire, et en particulier aux partis de gauche.

Pascal CHARBOT ■

LA DOSE

Chaque accident nucléaire entraîne immédiatement une mise au point de la part des instances dirigeantes concernées quant au niveau de contamination par rapport à une dose admissible. Il convient de savoir que cette dose admissible relève d'une philosophie du risque acceptée. Ainsi, les réglementations en vigueur, issues de la CIPR (Commission internationale de protection radiologique), indiquent que « *le risque créé par la dose de rayonnement doit être acceptable pour l'individu et la population (paragraphe 29 des réglementations) sachant que de toutes façons la charge qui en résulterait pour la société serait justifiée si l'on considère les avantages probablement de plus en plus grands qui découleront des applications pratiques de l'énergie atomique (paragraphe 32)* ».

Ces accidents qui n'ont rien d'accidentel

Près de quatre vingts soldats sont morts, en un an, pendant leur service militaire

Près de 80 soldats sont morts, l'an dernier, pendant leur service militaire. En un an ! Morts pour avoir « prouvé que la jeunesse française était toujours capable de générosité, de discipline, que des valeurs comme le courage et l'abnégation ne sont pas périmées » et que « la France peut encore s'enorgueillir » de cette jeunesse-là — comme l'allocutionnait le capitaine Tissier à la levée du corps de Philippe Chauwin, mort noyé avec ses camarades Roland Supantschitsch et Moukin Charibou, dans la Durance en crue, lors des manœuvres Rhône 77 de l'été dernier.

« Accident. Destin. Fatalité » ronronne le préposé aux oraisons funèbres.

Une certaine logique

Non : bêtise et mensonge. Car ces « accidents » qui, en temps de paix, tuent dans l'armée, n'ont rien d'accidentel. Ils sont le fruit naturel d'une certaine logique militaire qui trouverait mesquin de respecter les règles de sécurité du civil. Au plus le hasard donne-t-il le coup de pouce qui fait pencher

la balance de l'insécurité chronique à l'accident tragique. L'affaire des noyés de la Durance montre l'engrenage — mais aussi bien pourrait-on conter celle du jeune électrocuté de Montargis, celle des morts du Taillefer, celle des trois brûlés vifs de Lyon...

C'est la mi-juin. De fortes pluies ont grossi la Durance. Nul, parmi les riverains, ne s'aviserait de pénétrer dans l'eau plus qu'à mi-cuisses : au-delà, le sol se dérobe, des cordes d'eau vous ligotent, des tourbillons vous happent, et l'on meurt « noyé blanc » (d'asphyxie), si d'imprudence...

L'imprudence, huit parachutistes du 3^e régiment de parachutistes de l'infanterie de marine (RPIMA) de Carcassonne la commettent :

- Parce qu'ils ignorent la trahison de la rivière. Coupés des populations locales, affectés en des garnisons éloignées des régions qu'ils connaissent (Chauwin est du Val-de-Marne, Supantschitsch de la Moselle, Moukin des Comores), comment sauraient-ils ?

- Parce que la consigne initiale est formelle : « défense d'emprunter le pont ! » Certes, contre ordre a été donné par radio — mais le PP 11 du groupe est en panne.

- Parce qu'il faut rallier à temps le point de rassemblement, de l'autre côté de la Durance, fixé aux divers groupes. Et la peur des punitions l'emporte toujours sur la peur de l'exercice.

- Parce qu'enfin on est tous, dans le groupe, plus ou moins intoxiqués par l'idéologie ambiante, convaincu que « si les paras sont mal aimés, c'est parce qu'ils sont supérieurs ». Reculerait-on devant une simple rivière ? La Durance, c'est quand même pas la Bérézina ! Quand on a le brevet de para et qu'on porte crânement le béret rouge, on n'est pas des mauviettes !

Ainsi, collectivement, le groupe prend-il la décision de franchir seul la Durance. Bilan ? 3 morts, 1 rescapé de justesse et des témoins assez traumatisés pour jouer ensuite les fortes têtes, demander l'arrêt de la manœuvre, refuser deux jours plus tard l'exercice suivant (saut en parachute au-dessus de l'Auvergne). D'où corvées, brimades, menaces et sanctions.

Car l'accident, en soi, ne suffit pas à la haute hiérarchie. Il lui faut aussi sévir contre... les victimes. Il est vrai qu'elle a

l'habitude des « accidents » : on souffre beaucoup, et on meurt parfois au 3^e RPIMA de Carcassonne, ancien régiment de Bigeard, des guerres coloniales, de l'Algérie, du Tchad. Jacques Riffault, un ancien, raconte comment un malade est toujours « un feignant qui veut échapper au travail » : comment un appelé a passé toute la nuit dans un fossé, la jambe cassée : comment en avril 75, un appelé trouve la mort en sautant en parachute : parce qu'il ignorait le manie- ment du parachute de secours, parce que la vitesse du vent était de 12 mètres à la seconde et le saut effectué à 200 m d'altitude alors que les normes réglementaires étaient de 7 m/sec. et de 400 m.

Le mur du silence

Donc les morts, ici, on connaît. Et s'agit de mater ceux qui s'en étonneraient, s'en indigneraient. Ceux-là, on les brime s'ils sont militaires, on les mène « à la dure » pour qu'ils ne pensent pas, ne protestent pas. La première question posée par le colonel aux rescapés de la Durance ? *Avez-vous récupéré toutes les armes ?* Puis on les expédie dormir dehors, en habits mouillés, avec un plastique pour toute couverture. Et on leur refuse perm ou arrêt de manœuvre — « la manœuvre, ça aide à oublier », affirme le capitaine.

Quant aux civils, on estime que les affaires de l'armée sont trop sérieuses pour les en informer. Retranchée derrière la ligne Maginot qu'est la situation de « non droit » des armées (les enquêtes en recours des juridictions militaires ne sont pas ouvertes aux plaintes civiles : la partie civile n'a donc pas même accès aux dossiers !), la hiérarchie militaire oppose un hautain silence aux questions des témoins, des parents, des amis « de l'extérieur ».

Ce mur du silence, certains parfois décident de s'y attaquer. Ainsi de la famille Chauwin qui a refusé la « fatalité ». Elle s'est constituée partie civile, a appelé à la création d'un comité de soutien et d'une commission d'enquête civile, qu'ont appuyée syndicats, associations, comités locaux, groupes antimilitaristes, groupes de défense des soldats et partis lancé une pétition...

Contrôle collectif

Pour le comité, il ne s'agit pas seulement de faire la lumière sur un cas. Mais de développer une campagne concernant les accidents à l'armée et d'appuyer le mouvement des comités de soldats, des syndicats et des organisations politiques qui réclament, pour les soldats, les mêmes droits que ceux dont disposent tout citoyen. Car, ainsi que l'a rappelé, le 18 janvier dernier, lors d'une conférence de presse dans le local de la Ligue des Droits de l'Homme, Madeleine Rébérioux, présidente du « Comité Vérité sur les morts de la manœuvre Rhône 77 », le combat pour un contrôle collectif des soldats sur leurs conditions d'hygiène et de sécurité est inséparable du combat général pour l'obtention, à l'armée, des droits démocratiques garantis aux citoyens.

Claude DESLIAT ■

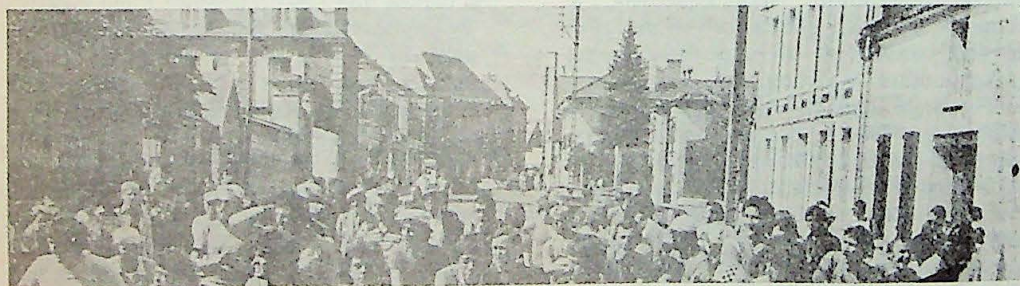


Photo DR

Marle : Apprendre l'irrespect et la convivialité

A Marle, entre Thiérouche et Laonnais, dans l'Aisne, l'autogestion est devenue la pédagogie du quotidien

« Marle, cité accueillante, parking facile, son église, ses remparts, sa piscine » : c'est ce qu'on lit en descendant vers la vallée de la Serre, entre Thiérouche et Laonnais. Avec ses 3 000 habitants, la petite ville de l'Aisne est surtout une enclave industrielle dans une vaste région agricole, où règnent, au centre de leurs grandes exploitations, les céréaliers-betteraviers, véritables seigneurs de la terre. Plusieurs usines souvent liées à l'agriculture, mais pas de tradition ouvrière de lutte.



Rien qui prédisposât les Marlois à placer des militants autogestionnaires à la mairie.

La victoire est venue d'un travail militant régulier. Un journal, *TS Marle*, sert de haut-parleur depuis cinq ans à toutes les critiques, toutes les propositions allant dans le sens du contrôle populaire. « Notre TS à nous », explique son directeur-rédacteur en chef-maquettiste-secrétaire-typographe-imprimeur-routeur-distributeur, Yves Daudigny, *part de la vie quotidienne des Marlois, emploie un langage simple, le langage PSU bien sûr, mais décodé, lisible par les travailleurs. Les gens de droite ne veulent pas s'abonner pour ne pas nous subventionner, ils se cachent pour le lire.* »

Le budget : un travail collectif

Le PSU s'est ainsi trouvé au centre de la vie politique. C'est avec ses militants qu'on vient s'interroger sur la gestion municipale de la droite, chez eux que les salariés agricoles débarquent clandestinement... s'enquérir du moyen d'obliger leurs patrons à appliquer les conventions collectives.

Que le PSU soit présent dans la bataille

municipale allait de soi. Pour regrouper les nombreux sympathisants, syndicalistes notamment, on crée un comité d'action de gauche. Les profs du CES et l'intersyndicale CGT-CFDT en forment l'ossature. Le groupe, trente à quarante militants, se réunit tous les mois. Il sert toujours de relais entre la population et les élus : à côté des dix autogestionnaires, 4 PS, 2 PC, 5 conseillers de droite. Cette fois, l'action militante et les résultats électoraux font bon ménage.

La préparation du budget est une bonne leçon de démocratie locale. Vocabulaire pour initiés, langage aride, affaire de spécialistes, régal des comptables, dira-t-on ? Sans doute un minimum de connaissance est-il nécessaire. On se forme, on informe. Pour les douze commissions, naturellement ouvertes à tous, c'est un temps fort du travail, la nécessité d'accélérer le débat.

Les implications financières partout présentes exigent des synthèses réalisées collectivement, par petits groupes. Les commissions ou leurs délégués se réunissent ensuite en commun. Le débat permet de faire jaillir les préoccupations essentielles. De la détermination des besoins, on passe au classement des priorités. La parole est pour un temps aux spécialistes, professionnels ou non. On chiffre les dépenses et surtout les recettes nécessaires.

Etape suivante, avec un maximum de participants : quelle augmentation des impôts ? Eventuellement, comment compresser les dépenses ? Choix difficile dans un pays où les collectivités locales sont asphyxiées par l'Etat. Pourtant, plus les Marlois seront nombreux à penser en commun sur la vie locale, moins le carcan centraliste résistera.

Les commissions sont nombreuses, donc à effectifs réduits. Certes, les militants politiques, beaux parleurs, conservent encore dans les assemblées générales un rôle moteur : ces inégalités-là ne sont pas prêtes à s'estomper ! Du moins les militants en ont-ils conscience et tentent-ils, favorisés par la taille modeste de la ville, de donner la parole à ceux qui ne l'ont nulle part.

Même préoccupation dans les huit quartiers. Des délégués de quartiers — une vingtaine —, assurent un autre type de relations avec tous ceux qui sont encore trop extérieurs à la vie communale. Tous extérieurs au conseil municipal, les délégués sont surtout les relais d'une information ascendante et descendante.

AIR 13, créée par les militants du comité d'action de gauche, alimentée par leurs

indemnités d'élus, doit s'efforcer d'intégrer les plus démunis, notamment les personnes âgées, à la communauté locale. AIR 13, ça signifie « Association d'intervention rapide pour le 1^{er} et le 3^e âge ». Pour les aînés, aide et soutien sous toutes ses formes : bêcher un jardin, déménager, régler des formalités, transporter à une fête, participer à la démocratie municipale... Pour les jeunes, assurer la garde des enfants le soir. Des animateurs bénévoles, des délégués de quartiers font connaître AIR 13, ouvrant une première brèche dans un individualisme écrasant.

La collectivité locale devenue communauté conviviale ? Nous n'en sommes pas là, mais la réflexion progresse quant à l'insertion des couches sociales exclues.

Casser la hiérarchie

Gestion, tout cela ? Gestion, la volonté de « casser » la hiérarchie des employés municipaux comme on « casse » la séparation entre les élus et les autres ? « Leur apprendre l'irrespect, il faut leur apprendre l'irrespect » répète Pierre Touron à la sortie de la réunion hebdomadaire des ouvriers municipaux. Pas de contremaître, une heure de réunion toutes les semaines sur le temps de travail. Bordure de trottoir, réfection de la chaussée, utilisation de la 4 L municipale, réparation des bâtiments : on discute, on établit des priorités, on tente d'enrichir le travail, on planifie. C'est encore partiel, mais la cascade de mépris liée à la fonction, au titre, au diplôme s'estompée dans une maison où les élus, la population et les employés se côtoient sans cesse.

A preuve la première réunion du conseil municipal. Avant 1977, c'était le désert autour du quorum péniblement atteint. Dès la première réunion du nouveau conseil, on quitte la salle habituelle, exiguë et inadaptée, pour une autre. Plus d'une centaine de spectateurs ! Spectateurs ? C'est trop peu dire. Sans que rien ne soit encore décidé à ce sujet, l'assistance intervient dans le débat. Pas besoin de décréter, les « spectateurs » ont spontanément pris la parole. Qu'ils la gardent !

Christophe WARGNY ■

AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

A peine installés, les autogestionnaires sont confrontés à cette promesse-là. Les travailleurs de la Sertiru, entreprise de nettoyage, se mettent en grève illimitée. Le patron menace de fermer l'entreprise. « Un chantage qui manque d'originalité » rétorque la municipalité, qui apporte son soutien aux grévistes. La droite, pourtant responsable de la privatisation de ce service, croit démontrer l'irresponsabilité municipale. Jamais ses partisans n'ont eu autant de débris à entasser sur les trottoirs ! Un notable du PS propose d'utiliser les chômeurs pour remplacer les éboueurs défaillants !

Pour le comité d'action de gauche qui soutient l'intersyndicale, il faut aider les habitants et expliquer. Les délégués de quartier s'y emploient et pourvoient aux urgences. Après trois semaines, la grève est victorieuse... ■

Tunisie : le bain de sang

Le bourgeoisisme, désormais, ne peut plus se dégager de sa logique répressive. L'avenir ne peut être qu'à la lutte : on ne compose pas avec les assassins.

L'histoire peut se concentrer. En deux jours, jeudi et vendredi 26 et 27 janvier, la Tunisie a vu couler autant de sang que durant toute l'année 1953, à l'époque de la lutte anti-coloniale. L'histoire rattrape l'histoire aussi, comme il y a un quart de siècle, la classe ouvrière tunisienne est la cible « focalisante » de la répression organisée. L'histoire de la Tunisie moderne, enfin, devra se réinventer des signes : les prospectus publicitaires sont tachés. Tunisie terre d'insouciance ? De farniente paisible ? D'investissements sûrs de leurs lendemains ? C'est fini : les charters amènent des « Conseillers » militaires attentifs (venus de France, des USA et de RFA) et la violence s'érige en procédé de gouvernement.

Depuis la répression, par l'armée, des grèves de Ksar-Helal, en octobre dernier, le principe de la grève générale était dans l'air. Début janvier, le conseil national de l'Union Général des Travailleurs Tunisiens (UGTT) la retient. En fin de compte, elle est décidée pour le 26 janvier. Dès le matin, Tunis se trouve quadrillée par la police et l'armée (la police veille dans toutes les autres villes du pays). Le gouvernement affirmera par la suite que l'armée est intervenue dans la capitale pour prêter main-forte à la police. Cela est inexact. Les chars et les soldats seront en place dès le jeudi matin. Le siège de l'UGTT, à la frange de la vieille ville (la Médina) et des quartiers modernes, est assiégé. Etant donnée l'étroitesse des rues du quartier, ce siège est, à lui seul, une tactique de provocation.

L'UGTT le perçoit bien, et son secrétaire général téléphone au colonel directeur de la sûreté nationale pour l'avertir que le dispositif mis en place rendra l'affrontement inévitable. Cet appel à la raison sera présenté plus tard par le ministre de l'Intérieur comme une menace. « Habib Achour a menacé de mettre le pays à feu et à sang » dira-t-il. La grève est très largement suivie malgré les mesures d'intimidation du gouvernement et du patronat. Le seul moyen de la mettre en échec était d'en perturber le déroulement et dès l'après-midi, l'enfer se déchaîne. Fait significatif, et topologiquement compréhensible : les premiers heurts se déroulent aux sorties de la médina et des quartiers populaires assiégés, asphyxiés. Et que de symboles : la médina

est dominée par les édifices des ministères ; Mellassine est dominé par le siège du parti Destourien et Djebel Lahmar (En arabe : « la Montagne rouge ») s'étend aux pieds du Hilton et des villas hollywoodiennes qui l'entourent. Pour la mégapole (relativement, six millions de Tunisiens) qu'est devenue l'ensemble urbain et industriel de Tunis, ces quartiers-là constituent la « Réserve » où revient le soir un lumpen-prolétariat de 200 000 personnes et où le chômage connaît son taux le plus fort.

Les affrontements dureront jusqu'à la nuit et reprendront, sporadiquement, le vendredi. Le bilan officiel : 40 morts, près de 400 blessés, est un euphémisme : un grand nombre de victimes ont été « ramassées » par la foule et les blessés, légers ou moyens, ont évité les registres des hôpitaux, contrôlés par la police. Des sondages téléphoniques effectués dans plusieurs établissements hospitaliers ont permis de dégager les faits suivants : dès le mercredi 25 janvier au soir, ordre avait été donné aux hôpitaux et dispensaires de l'ensemble du pays d'être en

état de mobilisation. A l'hôpital militaire de Tunis, l'« état d'accueil numéro 1 » avait été décrété. Sage et civique précaution ? Préparation technique plutôt, relevant d'un plan d'ensemble. Deuxième point : à Sousse, à Sfax, à Tunis, on a eu la même réponse : « Nous soignons dans les couloirs et nous manquons de plasma. » Les appels lancés par la radio ont confirmé, d'ailleurs, cette situation. Troisième point : deux catégories d'impacts de projectiles ont attiré l'attention des soignants : impacts à « grande brûlure périphérique » (dûs à des tirs à bout portant) ; impacts à « niveaux homogènes » (dûs à des tirs en rafales groupées). On peut en conclure d'une part, que le nombre des morts dépasse, au moins, le chiffre de deux cents et d'autre part que nous sommes loin du flic affolé qui dégaine et tire sans discernement (ce qui est déjà inadmissible). Enfin, la nature des blessures confirme plusieurs scènes d'atrocités décrites : un commerçant quinquagénaire « flingué » à l'intérieur de sa boutique (avec un pistolet d'ordonnance) ; un adolescent poursuivi et abattu comme dans une chasse à courre. Les dégâts matériels sont considérables. Stations d'essence brûlées, immeubles « modernes » saccagés, 150 autobus détruits, des voitures particulières « cassées » en très grand nombre. On s'est attaqué aux signes de l'oppression et de la richesse. Ce n'est pas un hasard si depuis que l'état d'urgence a été décrété, les blindés veillent particulièrement sur le siège du PSD et sur les banques. L'ordre règne à Tunis. Deux colonels veillent, deux bons élèves des écoles de lutte anti-guérilla US, deux brillants condisciples des tortionnaires qui, du Brésil à l'Iran, du Chili au Zaïre, et de l'Argentine au Maroc veillent au maintien des cordons sanitaires de l'impérialisme, préviennent toute velléité d'indépendance de ses relais et répriment les révoltes populaires.

Nouira accuse l'UGTT d'avoir « prémédité » un plan « subversif ». Et juge : quatre dirigeants de l'UGTT ont été arrêtés, dont le secrétaire général, Habib Achour, et déchu de leur immunité parlementaire. Des dizaines de militants ouvriers sont détenus. Contrepoint : des dirigeants « responsables » ont dénoncé leurs camarades et ont démissionné. Lucidité trop tardive, pour être spontanée.

En langage juridique, on demande toujours « à qui profite le crime ? » Les crimes de janvier profitent à un régime qui prémédite et qui complot : mars 1977, arrestation des militants du Mouvement d'unité populaire MUP ; octobre 1977 : répression par l'armée des grèves de Ksar-Helal ; novembre, décembre, janvier : appels publics à l'assassinat des militants de l'UGTT, actions de commandos contre les sièges des fédérations syndicales ; et enfin, jeudi et vendredi 26 et 27 : massacres et liquidation des syndicats. Processus en crescendo. Escalade logique. Logique fasciste. L'avenir désormais ne peut plus être qu'un avenir de lutte : on ne compose pas avec les assassins.

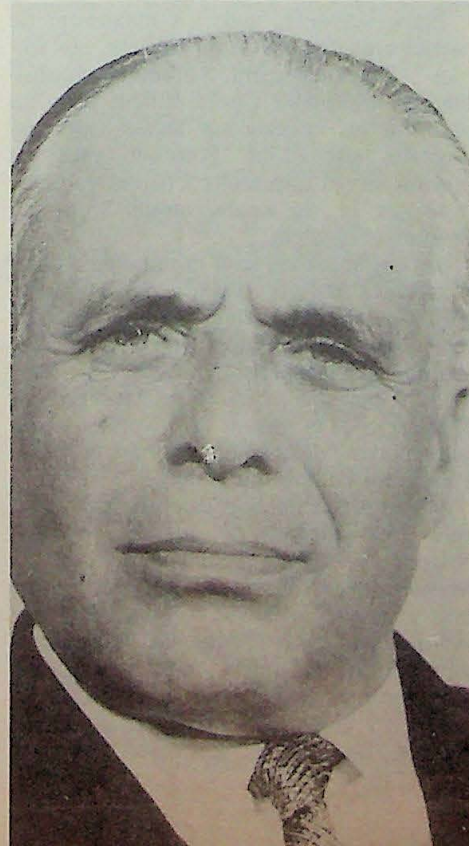


Photo AFP

les armes de la critique

18 millions de bonnes à tout faire

Des femmes dénoncent l'illusion du « libre choix » au travail pour les femmes



ON leur fait des sourires, on les cajole, elles font l'objet de grands assauts de charme à la veille d'une campagne électorale qui s'annonce serrée. « Elles », ce sont ces femmes dont, d'ordinaire, chacun se fout. Bonnes à torcher les mioches et préparer la tambouille, elles le sont toujours. Leur place : à la maison. Mais ne voilà-t-il pas qu'elles revendiquent, qu'elles réclament le droit au travail, au même titre que les hommes.

Pourquoi réclamer ce que la loi semble leur accorder ? C'est qu'à vrai dire, il y a la théorie d'un côté et la réalité de l'autre. Une réalité inimaginable pour qui n'y est pas confronté. Par exemple, *18 millions de bonnes à tout faire** nous livre cette incroyable expérience d'une femme qui avait la prétention inouïe d'exercer son métier, ébéniste :

L'ébéniste était une femme

Voici la lettre qu'a reçue une femme titulaire du CAP d'ébéniste, après avoir été acceptée par un artisan qui s'est dédit de ses engagements en ces termes :

« J'ai le regret de vous faire savoir que je ne puis retenir votre candidature pour l'emploi d'ébéniste vernisseur que vous aviez sollicité lundi dernier. Ce travail étant à mon avis réservé aux hommes, les meubles à réparer étant très lourds et un travail chez le client serait mal vu étant exécuté par une femme. Avec mes regrets, recevez mes salutations. »

Ajoutons que l'artisan avait demandé « un jeune ouvrier de nationalité française »...

Au moins, direz-vous, cette femme a pu accéder à une formation professionnelle. Cependant, il faut savoir que, tel n'est pas le cas pour de nombreuses femmes. Les portes de la formation leur sont fermées. Non mais sans blague, des fois que les femmes se mettraient à piquer aux hommes ce qui fait

leur identité : le métier. Du moins, c'est ce que nous serions tenté de croire à en lire cet autre extrait de *18 millions de bonnes à tout faire* :

Devenir ajusteur quand on est dactylo, c'est pas évident ! Dans une grande usine de la métallurgie parisienne, une dactylo veut devenir ajusteuse. Elle va voir la direction du personnel et devinez ce qu'on lui a répondu ? On lui a ri au nez bien sûr ! Mais elle était persévérante, alors elle a insisté, elle a fini par avoir les papiers pour s'inscrire au stage professionnel. Surprise là aussi : tout était au masculin ! On n'avait pas prévu qu'une femme puisse vouloir faire ce métier « d'homme ».

En même temps, dans un autre secteur, une autre fille fait la même demande car son secteur allait passer en sous-traitance. Elles se retrouvent donc deux dans un stage de formation, deux seules filles, ce ne fut pas toujours facile. Tout le monde y allait de son petit couplet pour les décourager : « Elles tiendront pas la lime... ! »

Aujourd'hui, tous ceux-là doivent rire jaune. Non seulement elles ont tenu le coup, mais elles ont même terminé premières. Depuis un an, l'une d'elles a passé son examen de P2 et a réussi. L'autre le prépare...



PARCE qu'il faut vous dire qu'il y a des métiers faits pour les femmes (à ce qui paraît du moins). Au hasard : vendeuse. Quelle petite fille ne rêve pas de devenir marchande ? Et des fois qu'elle ne serait pas intimement persuadée qu'elle est, par nature, dévouée, servile et faite pour astiquer, briquer, pomponner la maison, la formation qu'on lui donne à l'école est là pour se charger de le lui rappeler. J'exagère ? J'en rajoute ? Non : à preuve cet autre encart merveilleux lu dans *18 millions de bonnes à tout faire* (c'est le texte que des élèves de 3^e commerciale — des filles bien sûr — ont dû apprendre, par cœur s'il vous plaît, dans un

CET de la banlieue rouennaise...) Vous êtes assis ? Alors voici :

« La vendeuse modèle »

« Jamais d'erreurs avec elle. Elle était convaincante. Elle savait tout ce qui se passait à la boutique. Quelques fois même, sans en avoir l'air, elle donnait des conseils utiles : les colliers verts se vendent beaucoup, il serait bon de les réassortir. Elle ne regardait pas la pendule. Consciencieusement, elle avait toujours quelque besogne à faire. Il suffisait de la regarder pour voir qu'elle ne faisait pas sa tâche avec cet air lassé qu'avaient les autres. Elle vidait les tiroirs, mettait en ordre les bâtons de rouge, les boîtes de fard, les rangeant selon les couleurs alors que, chaque vente faite, les autres vendeuses les laissaient en général péle-mêle. La gérante la vit même en haut de l'échelle occupée à nettoyer les tulipes du lustre et, le soir, il faisait gai dans la boutique. »

Dévouement, servilité, émulation, division, récompense... Des idées-forces qu'il faut graver tôt dans la tête des jeunes apprenties en même temps qu'on plante le décor de leur futur métier si féminin...



ANSI, sous-formées, mal payées, sous-employées (les nombreux chiffres cités dans ce véritable « livre noir de l'emploi des femmes » le prouvent en permanence), les femmes sont, en période de chômage, les premières licenciées. Et, même si de nombreux problèmes engendrés par la situation de chômeur sont identiques pour les hommes et pour les femmes, il n'en demeure pas moins vrai que ces dernières ressentent cette « honte » qu'est le chômage de façon dramatique, de façon différente des hommes. *18 millions de bonnes à tout faire*, ce sont aussi de très poignants témoignages de femmes face au chômage. Ce n'est jamais pleurnichard ou misérabiliste ; c'est digne.

Mais, direz-vous, et le travail à mi-temps ? C'est bien ça, pour les femmes. Non ? Ça vous dit ? Un tuyau : conseillères de beauté.



BON DE COMMANDE

18 millions de bonnes à tout faire

DESTINATAIRE

NOM.....

ADRESSE.....

Nbr	Prix unité	Prix total	Port	Net à payer
1	24	24	2,75	26,75
5	22	110	8,20	118,20
10	20	200	9,20	209,20
20	19	380	15,40	395,40

Chèque joint à retourner à l'ordre des Editions SYROS - 9, rue Borromée 75015 Paris (CCP - Paris 19706 28).

« Conseillères de beauté »

Deux femmes de Toulouse, au chômage, avaient répondu à une petite annonce offrant des emplois de « conseillères de beauté ». Convoquées à une réunion de « lancement de programme », elles se retrouvent avec une vingtaine de femmes, encadrées par deux hommes : le directeur des ventes et le moniteur.

Les femmes sont divisées en groupes selon le chiffre de vente ; il y a le « Club des 1 000 » (celles qui ont vendu pour 1 000 F et en touchent 250), le « Club des 2 000 », etc. Chaque groupe est appelé (« le Club des 1 000, levez-vous ! ») et applaudi. Au bout de cinq

ans, on peut espérer intégrer le « Club des 5 000 » et gagner royalement... 1 000 F par mois.

En attendant, dans une ambiance « drôle et américaine » (sic !), on leur rappelle que leur salaire est « un appoint », on les infantilise : « les bavardes, elles iront au coin ! », pour conclure : « Dans une période de chômage, en particulier pour les femmes, chez nous on embauche. Ne soyez pas égoïstes, faites connaître ce métier agréable à vos amies. »

Deux femmes sont reparties, écœurées, préférant rester au chômage plutôt

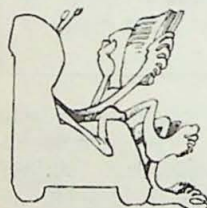
18 millions de bonnes à tout faire, c'est un livre dans lequel des femmes dénoncent l'illusion du « libre choix » au travail pour les femmes ; un livre témoin de la manière dont les femmes, aujourd'hui, vivent leur emploi, leur chômage, leurs conditions de travail, tant au travail qu'au foyer. Un livre qui tombe à pic en cette période où chacun tente de séduire toutes celles dont les problèmes quotidiens n'intéressent pas les politiques par temps calme. A lire. A faire lire. C'est aussi un instrument de lutte pour ceux dont la campagne s'articule autour du thème... « droits des femmes ».

Simone RUEL ■

* « 18 millions de bonnes à tout faire », collectif ; éditions Syros, collection « Points chauds », 24 F.

Festival de la BD Banzaï !!!

Tous les premiers prix ont été attribués



Mesdames, messieurs, un peu de silence s'il vous plaît, pendant que le jury décerne les prix :

● 1^{er} Prix : Reiser, pour l'ensemble de

son œuvre. Ça fait plaisir, car Reiser est l'un des dessinateurs les plus politisés du moment, avec ceux de « la bande à Charlie ». On lira son dernier album aux éditions du Square (10 rue des Trois Portes, 75005 Paris), *On vit une époque formidable !* (n° 48, 20 F) qui rassemble un bon paquet de bandes publiées dans *Charlie Hebdo*. Mises ainsi côte à côte, elles prennent une étonnante puissance, dont on ne se rend pas toujours bien compte en les lisant dispersées. Reiser ne respecte rien, rien du tout. Même pas les prix. J'imagine qu'il a dû balancer sa médaille dans un coin, ou la donner au petit garçon de sa voisine.

J'en profite pour vous rappeler que les trois premiers albums de Reiser sont sortis chez Gallimard, au format de poche, dans la collection « Folio » : je vous conseille tout particulièrement *Ils sont moches* (n° 528). Quoi ? Reiser chez Gallimard ! Eh oui, Wolinski est bien à l'Huma !

● 1^{er} Prix : Got et Petillon, *Le Baron noir* (Les BD du Matin, 20 F). Sur l'air bien connu des militants, « des moutons, pas des barons ! », Got et Petillon font le tour de tous les problèmes de notre société libérale, les flics, le nucléaire, les punks, le pouvoir central. Ces bandes ont d'abord été publiées dans *Le Matin*.

● 1^{er} Prix : Spain Rodriguez, *Trashman* (éd. Kesselring, BDiffusion, 18 F). Malin, Kesselring a réédité ce classique de la BD politique underground et terroriste, juste au

moment où Baader fait parler de lui en se suicidant pour faire une blague. L'Indien des villes, Trashman, s'attaque au Capital, et Kesselring espère se remplir les poches avec ça. Il n'y a vraiment pas de justice en ce bas monde. En tout cas, c'est une bonne bande furieuse qui mérite son Prix.

● 1^{er} Prix : Masse, *Mémoires d'Outre Terre* (éd. Audie, 7 villa Robert Lindet, 75015 Paris, 20 F). Les lecteurs de *Fluide Glacial* connaissent bien Masse. Qu'on ne me demande pas de parler de ses bandes, parce que je les aime trop, je les adore, j'en mange quatre tous les matins au petit déjeuner, je couche avec. Masse, c'est toujours génial. Z'avez qu'à lire, pour voir, et le premier qui dit le contraire, je l'abonne à *Tintin*.

● 1^{er} Prix : Nicole Claveloux, *La main verte* (Les Humanoïdes Associés, 36 F). C'est un album cher, mais c'est tout en couleurs, et au prix où sont les couleurs, hein ! Le graphisme de Claveloux correspond exactement au mouvement naïf en peinture. L'imaginaire en prend un bon coup d'air frais, mais vous êtes prévenus : ne cherchez pas le réel là dessous. Claveloux ne fait pas de pronostics pour mars 78.

● 1^{er} Prix : Carali, *Le petit Psikopat illustré* (Collection « Echo des Savanes », éditions du Fromage, 11, rue Portefoin, 75003 Paris, 20 F). 32 pages que vous mettrez deux bons mois à lire, tellement c'est dessiné petit, et bien rempli. Carali, c'est beaucoup de textes, toujours bidonnants, avec des images, elles-mêmes plantées. C'est dire que quand on sort de là, on a des courbatures.

● 1^{er} Prix : Jean-Claude Forest et Paul Gillon, 4^e épisode des Naufragés du Temps : *L'univers cannibale* (Hachette, 24 F). C'est d'abord paru dans *France-Soir*, et si cette référence ne vous effraie pas, vous vous plongerez avec délice dans ce space-opera



exotique, cette science-fiction bourrée d'humanoïdes velus et de drôles de bêtes. C'est toujours beau à regarder, on n'y parle ni de centrales nucléaires, ni de satellites baladeurs ? Dans *France-Soir*, vous dites ?

● 1^{er} Prix : Cabu, *A bas toutes les armées* (éd. du Square, n° 58, 25 F). C'est l'album de l'année, le Grand Oeuvre de Cabu, son testament antimilitariste ; maintenant il peut mourir, il continuera à faire chier l'armée tant qu'il restera un seul exemplaire de ce livre en circulation sur la planète. 19 pages inculpées pour démoralisation : il en reste 90 autres qui auraient pu tout aussi bien passer devant le juge. C'est quand même bien que Cabu ait gagné ce premier Prix à Angoulême ; j'aurais pas cru qu'ils se mouilleraient autant, les organisateurs.

Mais attendez... Je comprends pas bien. Ils ont tous eu le Premier Prix, ces albums ? Ouais... Mais alors, ça ne veut plus rien dire, un premier Prix ? Ben oui, t'as deviné, ça ne veut plus rien dire... Et un Salon de la BD, alors, ça sert à rien ? Non, tu vois, à rien...

Bernard BLANC ■

Le « bon choix » en ondes

Sensibles, migraines, débîne, délation, homélie, bombardement, frisson, amer...

Accrochez bien ferme les ceintures : il est déclenché, le grand bombardement idéologique qui doit amener les quelques millions d'électeurs flottants à effectuer le « bon choix ». Cœurs sensibles, esprits fermes, tempéraments scrupuleux, évitez « d'ouvrir » vos postes à l'heure des journaux de la mi-journée ou du soir. Amateurs de nuance, amoureux de la vérité, engagés sincères, gens de gauche ou d'extrême gauche trop convaincus, ce qui va se dire dans les lucarnes jusqu'à le mi-mars n'est pas fait pour vous. Migraines, irritations, indispositions, indigestions : voilà ce que vous risquez ouvertement à brancher vos postes TV sur autre chose que les jeux débiles, les films et les séries à la petite semaine. Ou à écouter, en radio, autre chose que « FIP », « France-Musique » ou « France-Culture ».

L'affaire Empain a donné un avant-goût du travail. Respect automatique pour les décisions d'en haut. Commisération pour ce « grand patron » ; un « baron » victime de son devoir, un Belge de haute volée indispensable à la grrrandeur française. La police fait son travail, aidez-la : « Il suffit de lui téléphoner », indique gravement Peyrefitte — ce rescapé tardif de la grande « débîne » ministérielle de mai 1968, qui retrouve dans la défense de « l'ordre » et de la « démocratie » un second rôle inespéré. Peyrefitte qui organise la délation, et emploie tranquillement le mot. Alors après avoir chastement embouché les trompettes de « l'anti-terrorisme » — NAPAP obligeait ! — les présen-

tateurs-commentateurs de la télé-centraliste-unique ont chanté avec la police celui de « l'anti-violence », avant de faire les St-Jean-Bouche-d'Or — par égard pour la famille explorée du baron : motus maintenant...

Là-dessus est arrivé Verdun-sur-Le Doubs, et la grande homélie du « bon choix », encombrée des maintenant classiques paraboles présidentielles : le maçon, le propriétaire, le petit soldat, le vrai Français. Grande mobilisation de la télévision : dans chaque ville, dans le moindre village traversé par l'auguste personnage, une équipe de « TF1 » ou d'« Ant 2 » veillait, prête à retransmettre tout et n'importe quoi. Et le grand soir, après avoir ménagé suspense et effets, voilà la retransmission intégrale et en direct, sur les trois chaînes, à l'heure des familles, du début du week-end : vendredi, 19 heures.

Après, on espérait un peu d'informations : la France, c'est grand, le monde encore plus. Il devait bien y avoir quelque chose à en dire. Las : il fallait endurer la paraphrase des présentateurs, et aussi les morceaux choisis du discours encore tout chaud, et encore les commentaires-maison des rédactions. Mais toujours pas de réaction ; et jamais une phrase discordante. A croire qu'il n'y avait aucune opposition, aucun adepte en vue du « mauvais choix » — fut-ce à titre de repoussoir.

Mais, quand même, Marchais ou Mitterrand : c'est du gros calibre, ça. Ils ne passent pas inaperçus. Ils n'en pensent rien, du bombardement de Verdun ? Les journaux passent : rien en vue. Il paraît que François, de son fief de Château-Chinon, aura quelque chose à faire savoir « aux Français » le dimanche. Une réponse à Giscard, quoi. Mais tant pis pour ceux qui ont raté la petite communication du secrétaire du PS. On ne « répond » pas à Giscard, au président qui annonce le bon choix à tous les autres. Il n'est pas fort Mitterrand. Ou bien, on n'en a pas fait un plat, de son contre-choix. Simplement, la télé a choisi les habituels « bons moments » où Georges — dans un de ses meetings du week-end — frotte un peu le dos des « camarades » du PS. Et c'est tout.

Heureusement, il y a aussi la radio du bon choix : « France Inter ». On y a énormément parlé de Mitterrand, surtout mardi : du matin au soir. N'avait-il pas, la veille, évoqué prudemment l'idée d'une possible mésentente entre un futur premier ministre de gauche et le président de la droite ? L'idée paraît logique. On dirait même qu'elle est normale : c'est bien le moins qu'ils aient quelques petites frictions, après s'en être tant envoyés sur la gueule, non ? « Europe 1 » annonce même que Mitterrand n'a jamais rien dit d'autre... depuis douze ans ; et qu'il n'a donc pas de quoi fouetter un micro.

Pourtant, à « France-Inter », on penche pour la menace de la crise de régime. C'est le frisson historique. Il en veut aux institutions, ma parole ! Il fallait une confirmation : « Allo, Michel Debré, vous êtes à la Réunion. Qu'est-ce qu'on en pense de là-bas ? » Michou, toujours amer, surtout quand il est à dix mille kilomètres de Paris, fait une mise au point un peu sèche : « Mais ôtez-vous de la tête qu'à la Réunion on pense différemment qu'en Seine-et-Marne ou dans les Bouches-du-Rhône ! Et il con-

firme que Mitterrand cherche bien la crise de régime, qu'il faut un nouveau sursaut national, et bla-bla-bla... Pour un peu, les journalistes garde-à-vous de « France-Inter » se seraient pris pour de courageux contradicteurs du pouvoir, l'autre tardant toujours — du fond de sa morosité naturelle — à remercier pour les services rendus..

Philippe MARIELLE ■

MTS COÛTES

Problème n° 48

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement :

I. Des mesures pas forcément populaires. II. Un dieu très froid ; accompagna Sara. III. Laissez pisser ! ; un ancien. IV. Canton ; une alpine ; lettres de Taine. V. Préfixe ; ont souvent de l'intérêt. VI. Laissez pisser (voir H-III). VII. Demi parasite ; abréviation agraire ; retiré dans le désordre. VIII. Rend rouge ; des mousses aux longs cils. IX. Pas une fine marche ; lie. X. Au bout de la nuit ; un muet qui se répète ; n'hésitas pas.

Verticalement :

1. Il serait temps pourtant de mettre fin à celle de la droite ! 2. Quand Jules n'a pas pu boucler ses fins de mois ; un vrai porc ! 3. Lutte au Chili ; préfixe ; suit une licence. 4. Des mystères qui ne sont pas forcément parfaits ; c'est la règle. 5. Un symbole ; un prénom littéraire. 6. Arrête les fils ou arrête dans les files. 7. Une île ; en tort. 8. Un long soviétique ; très expérimentées. 9. N'avouent jamais ; un mont. 10. Des phallos.

Solution du n° 47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	T	O	N	N	E	M	E	N	T
II	F	E	N	E	T	R	E		O	R
III		N	C	O		O	G	I	N	O
IV	E	T	E		O	S	A	S		M
V	M	A	S	S	U		L	O	U	P
VI	E	T		E	C	H	O		N	E
VII	R	I		C	H	A	M	E	A	U
VIII	I	O	N		E		A	N	U	S
IX	T	N		M		A	N	E		E
X	E	S	T	A	M	P	E	R	A	S

15 F de réduction

aux lecteurs de TS

LE PALAIS DES ARTS 20H45

325 rue Saint-Martin - tél. 272.62.98

Métro : Réaumur-Sébastopol - Strasbourg Saint-Denis

un héros national nommé

RUFUS

avec Rosalie et bien entendu son inséparable, vieille, fidèle, compréhensive VALISE

entrée 20 francs au lieu de 35
les dimanches 12 et 26 février et 12 et 26 mars
aux porteurs de ce bon



L'« apartheid » à la Furnon : l'usine (en blanc) et l'annexe (gris ciment).



Photo DR

Le « petit atelier » où il fait frisquet.

Furnon story

« Faut pas mélanger les torchons et les serviettes : il y a les bons et les méchants, les travailleurs et les feignants. Il y a la « libre entreprise » et le goulag syndical ; il y a la politique et le travail... » C'est vrai quoi ! Ce M. Furnon, bonnetier dans le Gard, il ne manque décidément pas de « bon sens » ; il s'en drape, il s'en fait une bannière...

Et son usine de confection de pyjamas, à Saint-Christolles-Alès, est à l'image de sa forte philosophie, de sa vision politique si particulière : d'un côté, le « grand atelier » (blanc) avec ses « furnonnettes » antisyndicales, où l'on écoute de la musique en taillant les nuisettes, où l'on peut même apporter ses disques ; de l'autre, le « petit atelier » (couleur gris ciment) où les « pestiférées » CGT « travaillent à l'étroit, chauffées seulement par un tuyau métallique qui court sous le plafond... D'un côté, la cantine « familiale » où l'on sert des repas aux « bonnes » ouvrières ; de l'autre, le coin de hangar où les « méchantes » cassent la graine emmitoufflées dans des chandails...

Tandis donc que sur place règne l'« apartheid », le nouvel apôtre de la libre entreprise, qui s'essouffle à rassembler « les Français de bon sens », mène son combat sur d'autres terrains. Lundi dernier, Gérard Furnon, entourée d'une brochette choisie de ses « girls », attaquait, devant la XI^e chambre correctionnelle de la Seine, la CGT pour « politisation »... Son objectif : « mettre le syndicat du PCF à genoux » ; pas moins ! Le débat bien sûr, se perd déjà dans le maquis juridique. Deux choses, pourtant, bien claires celles-là : d'abord, le petit patron frondeur sera jugé prochainement à Alès pour entrave au droit syndical. Ensuite, un troisième procès, intenté par la CGT contre Furnon, pour procédure abusive, se tiendra le 12 juin prochain... « Y'a pu de bon sens, Mme Bouzigues, c'est moi qui vous le dit... »

R. L. ■



Le « grand atelier » où l'on travaille en musique...



...Le coin de hangar pour les « méchantes » CGT.



La cantine « familiale » pour les « bonnes » ouvrières...